

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES
MINES ET DES CARRIERES

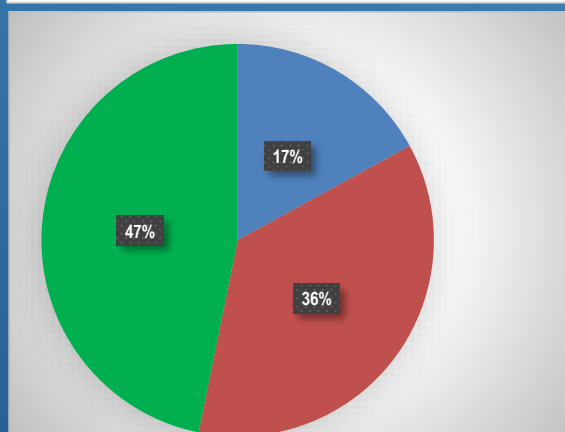
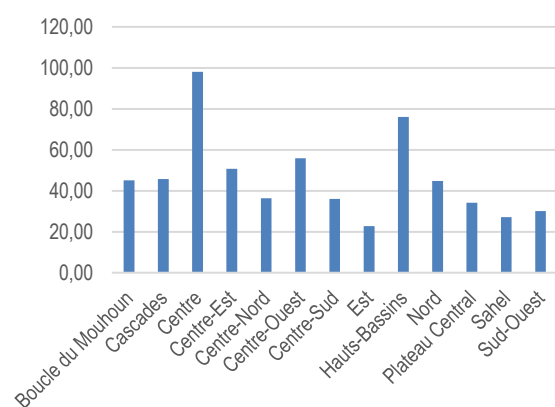
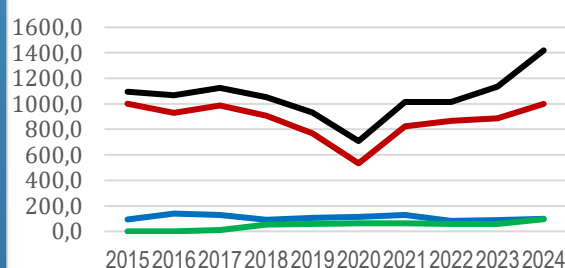
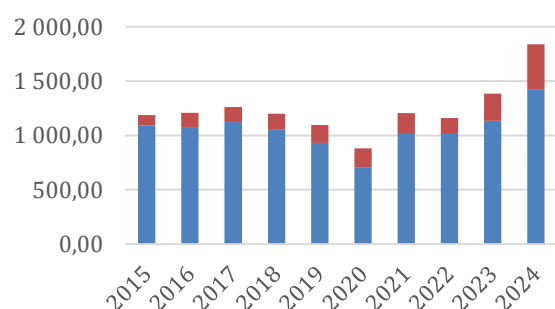
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELES



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2024 DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES



AOUT 2025

AVANT PROPOS



Le département de l'énergie, des mines et des carrières s'est inscrit dans une dynamique de redevabilité de toutes ses interventions.

L'importance stratégique croissante des domaines de l'énergie, des mines et des carrières, non seulement pour leur contribution directe au produit intérieur brut (PIB) et aux exportations, mais aussi pour leur impact significatif sur l'emploi, les infrastructures, le développement local et la production des biens et services n'est plus à démontrer.

Dans l'objectif d'assurer une meilleure information des dynamiques dans ces domaines et d'éclairer les réflexions futures, mon département produit régulièrement des données statistiques sur l'énergie, les mines et les carrières à travers l'élaboration et la publication d'un annuaire statistique.

Afin de faciliter la compréhension de ces données statistiques, il est produit un tableau de bord statistique qui analyse l'évolution des indicateurs de l'annuaire.

L'élaboration du tableau de bord 2024 s'inscrit dans une démarche participative et inclusive, avec la contribution de plusieurs acteurs ; ce qui permet de garantir la qualité, la transparence et la pertinence des informations, reflétant les réalités et les enjeux de mon département engagé dans des réformes au profit des populations.

Afin de faciliter l'accès à l'ensemble des acteurs, ce document est disponible à la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) de mon département et sur les sites web suivants :

- ✓ Ministère de l'énergie, des mines et des carrières : www.energie-mines.gov.bf ;
- ✓ Bureau des mines et de la géologie du Burkina : www.bumigeb.bf ;
- ✓ Société nationale des substances précieuses : www.sonasp.bf ;
- ✓ Société nationale d'électricité du Burkina Faso : www.sonabel.bf ;
- ✓ Initiative pour la transparence dans les industries extractives : www.itie-bf.bf ;
- ✓ Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique : www.aneree.bf ;
- ✓ Conseil national de la statistique : www.cns.bf.

Je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce précieux document. Votre engagement constant, à travers la collecte, l'analyse et la validation des données a été déterminant pour la qualité et la fiabilité des résultats présentés.

En souhaitant à tous une excellente exploitation de ce document, je reste convaincu que les informations et analyses qu'il contient serviront de référence utile pour les décideurs, les acteurs du secteur privé, les partenaires techniques et financiers, les chercheurs, ainsi que pour tous ceux qui s'intéressent au développement des domaines de l'énergie, des mines et des carrières.

**Le Ministre de l'Energie,
des Mines et des Carrières**


Yacouba Zabré GOUBA
Officier de l'Ordre de l'Étalon

SOMMAIRE	
LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES.....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
UNITES DE MESURE	8
CHIFFRES CLES	10
RESSOURCES DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES	11
1. RESSOURCES HUMAINES	12
1.1. Structures centrales et déconcentrées	12
1.2. Structures rattachées.....	14
2. RESSOURCES FINANCIERES	16
SECTION ENERGIE	18
3. ENERGIE ELECTRIQUE.....	19
3.1. Capacité de production	19
3.2. Besoin en énergie électrique	21
3.3. Production d'énergie électrique	23
3.4. Importation d'énergie électrique.....	25
3.5. Distribution/livraison d'énergie électrique	27
3.6. Consommation d'énergie électrique	29
3.7. Longueur du réseau de distribution	31
3.8. Localités électrifiées	33
3.9. Abonnement.....	35
3.10. Taux d'électrification et de couverture	37
3.11. Consommation en combustibles et en lubrifiants des centrales thermiques de la SONABEL	39
4. HYDROCARBURES	41
SECTION MINES ET CARRIERES	43
5. DONNEES SUR LES ACTIVITES EXTRACTIVES.....	44
5.1. Titres miniers	44
5.1.1 Titres de substances de mines	44
5.1.2 Titres miniers de substances de mines (suite).....	46
5.1.3 Titres de substances de carrières	48
5.2. Production des substances de mines et carrières	50
5.2.1 Production des substances de mine.....	50
5.2.2 Production industrielle des substances de carrières	52
5.3. Biens et Services des sociétés minières.....	54
6 CONTRIBUTION DES MINES ET DES CARRIERES AU RECETTES DE L'ETAT	56
6.1 Contribution des mines et des carrières au PIB	56

6.2 Contribution des mines et des carrières au commerce extérieur.....	58
6.3 Contribution des mines et des carrières au budget de l'Etat	60
Synthèse méthodologique.....	I
GLOSSAIRE	II

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Personnel des structures centrales et déconcentrées.....	13
Tableau 2 : Personnel des structures rattachées	15
Tableau 3 : Dotations budgétaires (en millions de FCFA).....	17
Tableau 4 : Récapitulatif de la capacité de production nationale	20
Tableau 5 : Récapitulatif de la puissance souscrite.....	22
Tableau 6 : Récapitulatif de la production d'énergie électrique nationale en GWh.....	23
Tableau 7 : Récapitulatif des importations d'énergie électrique en Gwh.....	25
Tableau 8 : Récapitulatif de la livraison d'énergie	28
Tableau 9 : Récapitulatif de la consommation en énergie électrique	30
Tableau 10 : Récapitulatif de la longueur du réseau électrique.....	32
Tableau 11 : Récapitulatif du nombre de localités électrifiées	34
Tableau 12 : Récapitulatif du nombre d'abonnés	36
Tableau 13 : Taux de couverture et d'électrification.....	37
Tableau 14 : Consommation des centrales	40
Tableau 15 : Récapitulatif des achats des hydrocarbures	42
Tableau 16 : Les Titres miniers par mode d'exploitation	45
Tableau 17 : Les titres miniers des substances de mines octroyés	47
Tableau 18 : Titres des substances de carrières	49
Tableau 19: Récapitulatif sur la production des substances de mines en 2024.....	51
Tableau 20: Production des substances de carrière.....	53
Tableau 21 : Achats de biens et services définis par l'arrêté.....	55
Tableau 22 : Valeur ajoutée des mines et des carrières.....	57
Tableau 23 : Valeurs des exportations des industries extractives	59
Tableau 24 : Contribution du secteur des mines et carrières aux recettes du budget de l'Etat	61

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Effectif du personnel par sexe	13
Graphique 2 : Effectif du personnel par tranche d'âge en 2024	13
Graphique 3 : Répartition de l'effectif 2024 par ancienneté.....	13
Graphique 4 : Répartition du personnel du métier « Mines et énergie » par sexe en 2024.....	13
Graphique 5 : Répartition du personnel des EPE par sexe en 2024	15
Graphique 6 : Répartition du personnel des sociétés d'Etat par sexe en 2024.....	15
Graphique 7 : Répartition du Personnel des EPE par catégorie en 2024.....	15
Graphique 8 : : Répartition du Personnel des Sociétés d'Etat (SE) par catégorie en 2024	15
Graphique 9 : Evolution de l'effectif total du personnel des EPE.....	15
Graphique 10 : Evolution de l'effectif total du personnel des sociétés d'Etat	15
Graphique 11 : Evolution des dotations du MEMC (en millions de FCFA).....	17
Graphique 12 : Evolution de l'exécution du budget (en millions de FCFA)	17
Graphique 13 : Evolution comparative entre la dotation et l'exécution du budget hors financement extérieur (en millions de FCFA).....	17
Graphique 14 : Evolution comparative entre la dotation et l'exécution du budget des structures rattachées (en millions de FCFA)	17
Graphique 15 : Evolution des dépenses du personnel du MEMC (en millions de FCFA)	17
Graphique 16 : Evolution des dépenses courantes et en capital (en millions de FCFA)	17
Graphique 17 : Puissance totale installée	20
Graphique 18 Puissances totales installées par type	20
Graphique 19 : Puissance installée par type de centrale 2024.....	20
Graphique 20 : Evolution de l'offre et de la demande à la pointe	22
Graphique 21 : Evolution de la puissance de pointe annuelle	22
Graphique 22 : Evolution de la production nationale d'électricité.....	24
Graphique 23 : Evolution de la production d'électricité par source	24
Graphique 24 : Production d'énergie de source thermique GWh.....	24
Graphique 25 : Production d'énergies renouvelables.....	24
Graphique 26 : Importations d'énergie électrique en Gwh.....	26
Graphique 27 : Part des importations par pays d'origine en 2024	26
Graphique 28 : Importations d'électricité par pays.....	26
Graphique 29 : Energie livrée à la distribution	28
Graphique 30 : Livraison d'électricité par les COOPEL	28
Graphique 31 : Ratio Energie livrée et produite.....	28
Graphique 32 : Electricité totale vendue (millions de kWh)	30
Graphique 33 : Electricité vendue par type de consommateur	30
Graphique 34 : Répartition de la consommation par type de branchement en 2024.....	30
Graphique 35 : Consommation d'énergie électrique des régions de 2024	30
Graphique 36 : Part de la longueur par type de réseau en 2024.....	32
Graphique 37 : Evolution de la longueur du réseau.....	32
Graphique 38 : Répartition de la longueur du réseau par région	32
Graphique 39 : Evolution du nombre de localités électrifiées par structure.....	34
Graphique 40 : Evolution du nombre de nouvelles localités électrifiées.....	34
Graphique 41 : Répartition du nombre de localités nouvellement électrifiées en 2024	34
Graphique 42 : Evolution du nombre total d'abonnés	36
Graphique 43 : Evolution du nombre d'abonnés BT selon le mode de paiement	36
Graphique 44 : Répartition des types d'abonnés en 2024.....	36
Graphique 45 : Evolution du nombre d'abonnés de l'ABER	36

Graphique 46 : Répartition des abonnées par région	36
Graphique 47 : Taux d'électrification national	38
Graphique 48 : Taux de desserte national	38
Graphique 49 : Taux de couverture national	38
Graphique 50 : Taux de couverture par région	38
Graphique 51 : Taux d'électrification par région en 2024	38
Graphique 52 : Consommation en FUEL/DDO en milliers de tonnes	40
Graphique 53 : Consommation de Lubrifiants en Kg	40
Graphique 54 : Consommation spécifique en combustibles (g/Kwh)	40
Graphique 55 : Consommation spécifique en lubrifiants (g/Kwh)	40
Graphique 56 : Achats de produits liquides en milliers de tonnes	42
Graphique 57 : Achats de gaz en milliers de tonnes	42
Graphique 58 : Volume total d'hydrocarbures vendu (en milliers de m ³)	42
Graphique 59 : Volume total gaz butane vendu (en milliers de m ³)	42
Graphique 60 : Evolution du nombre de titres miniers par mode d'exploitation	45
Graphique 61 : Répartition du nombre de titres miniers par mode d'exploitation en 2024 (%)	45
Graphique 62 : Situation des titres miniers valides	45
Graphique 63 : Répartition des titres miniers d'exploitation par substances de mines en 2024	45
Graphique 64 : Répartition des permis d'exploitation industrielle par région en 2024	47
Graphique 65 : Répartition des permis d'exploitation semi mécanisée par région en 2024	47
Graphique 66 : Répartition des autorisations d'exploitation artisanale par région en 2024	47
Graphique 67 : Evolution de l'ensemble des titres miniers octroyés	47
Graphique 68 : Répartition des carrières en production par région en 2024	49
Graphique 69 : Nombre de sites de carrières par substance en 2024	49
Graphique 70 : Evolution du nombre de sites des principales substances	49
Graphique 71 : Evolution de la production d'or en tonne	51
Graphique 72 : Evolution de la production d'argent en tonne	51
Graphique 73 : Evolution de la production du minerai de zinc en millier de tonnes	51
Graphique 74 : Evolution de la production d'or par type	51
Graphique 75 : Evolution de la production des substances de carrière (m ³)	53
Graphique 76 : Evolution de la production du sable (m ³)	53
Graphique 77 : Evolution de la production des principales substances de carrières (m ³)	53
Graphique 78 : Achats de biens et services définis par l'arrêté	55
Graphique 79 : Achats de biens et services non définis par l'arrêté	55
Graphique 80 : Evolution de la valeur ajoutée des industries extractives en milliards de FCFA	57
Graphique 81 : Evolution du cours moyen de l'Or en \$US /Once	57
Graphique 82 : Evolution de la part des industries extractives dans le PIB	57
Graphique 83 : Exportation d'or et d'argent en milliards de FCFA	59
Graphique 84 : Evolution des exportations d'or et de zinc en milliards de FCFA	59
Graphique 85 : Contribution de l'or aux exportations	59
Graphique 86 : : Evolution des recettes du secteur par régie de recettes	61
Graphique 87 : Evolution des droits proportionnels	61
Graphique 88 : Evolution des recouvrements des recettes des mines et carrières	61

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABER	: Agence burkinabè de l'électrification rurale
ANEREE	: Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
BCEAO	: Banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest
BCMP	: Bureau comptable matière principale
BNAF	: Brigade nationale anti-fraude de l'or
BT	: Basse tension
BUMIGEB	: Bureau des mines et de la géologie du Burkina
CIDPH	: Comité interministériel de détermination des prix des hydrocarbures
CM	: Chargé de mission
COOPEL	: Coopérative d'électricité
CT	: Conseiller technique
DAD	: Direction des archives et de la documentation
DAJC	: Direction des affaires juridiques et du contentieux
DCRP	: Direction de la communication et des relations presses
DDII	: Direction du développement institutionnel et de l'innovation
DDO	: Distillated diesel oil
DGC	: Direction générale des carrières
DGCM	: Direction générale du cadastre minier
DGD	: Direction générale des douanes
DGE	: Direction générale de l'énergie
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGEP	: Direction générale de l'économie et de la planification
DGF	: Direction de la gestion des finances
DGI	: Direction générale des impôts
DGMG	: Direction générale des mines et de la géologie
DGTCP	: Direction générale du trésor et la comptabilité publique
Dircab	: Directeur de cabinet
DMP	: Direction des marchés publics
DREMC	: Directions régionales de l'énergie, des mines et des carrières
DRH	: Direction des ressources humaines
DSI	: Direction des services informatiques
EPE	: Etablissement Public de l'Etat
FE	: Fonds d'équipement
FMD	: Fonds minier de développement
HT	: Haute tension
IDEM	: Inspection de l'énergie et des mines
INS	: Institut national de la statistique et de la démographie
ITS	: Inspection technique des services
MEMC	: Ministère de l'énergie, des mines et des carrières
MT	: Moyenne tension
ND	: Non disponible
PIB	: Produit intérieur brut
SONABEL	: Société nationale d'électricité du Burkina Faso
SONASP	: Société nationale des substances précieuses

SOPAMIB	: Société de participation minière du Burkina
SE	: Société d'Etat
SP/CLPI	: Secrétariat permanent du contenu local et la promotion des investissements
SP/CTNM-FMD	: Secrétariat permanent de la commission nationale des mines et du fonds minier de développement
SP-ITIE	: Secrétariat permanent de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives
TM	: Trésorerie ministérielle

UNITES DE MESURE

G	: Gramme
GW	: GigaWatt
GWh	GigaWatt heure
Kg	: Kilogramme
Km²	: Kilomètre carré
kW	: kilowatt
kWh	: kiloWatt heure
m³	: Mètre cube
MW	MégaWatt
MWc	MégaWatt crête
MWh	: MégaWatt heure
T	: Tonne
Wc	: Watt crête

RESUME EXECUTIF

Dans un contexte international de défis économiques persistants caractérisé par des tensions géopolitiques et une accélération de la transition énergétique, les activités d'exploration minière et d'électrification ont été particulièrement impactées. Au niveau national, les efforts de reconquête du territoire, les réformes administratives et législatives et le renforcement des actions conjointes avec les autres pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) ont aussi marqué les secteurs énergétique et minier. Cette conjoncture, qui a impacté la mise en œuvre des actions du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC), interpelle la nécessité d'une planification rigoureuse et la production des statistiques fiables pour mieux orienter les décisions.

Le Tableau de Bord 2024 du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC) constitue un outil complémentaire à l'annuaire statistique. Il vise à faciliter le suivi et l'évaluation des politiques publiques en analysant les indicateurs clés issus de l'annuaire. Structuré par thématique, ce document offre une vue d'ensemble périodique de la performance du secteur, à travers les volets institutionnels, énergétiques et miniers.

Le ministère enregistre une hausse de 2,42 % de l'effectif dans les structures centrales et déconcentrées en 2024. Le budget du MEMC a connu une réduction de 18,6 %, avec une contraction notable des dépenses de fonctionnement (-39,1%). Les transferts courants aux structures rattachées ont progressé de 10 %, avec un taux d'exécution de 94%.

La puissance énergétique installée s'est accrue de 77,5 MW, passant de 601,02 MW en 2023 à 678,5 MW en 2024. La production nationale d'électricité est passée de 1 135,6 GWh en 2023 à 1 419,1 GWh en 2024 soit une hausse de 25%. Elle reste caractérisée par une prédominance des énergies de source thermique (70,3%). Toutefois, la part des énergies renouvelables est de 29,7% en 2024, est en hausse de 7,8 points de pourcentage par rapport à l'année 2023. Le taux d'accès à l'électricité est de 34,20% en 2024 et caractérisé par une forte disparité entre les zones urbaines (87,83%) et rurales (10,21%).

Bien qu'en baisse de 14,2% par rapport à l'année 2023, l'énergie électrique provenant des pays voisins à travers les interconnexions électriques représente 48,9% de la consommation nationale en 2024. Aussi, la quasi-totalité des hydrocarbures est importée avec 1 931,43 milliers de tonnes métriques hydrocarbure liquide et 184,1 milliers de tonnes métriques hydrocarbure gazeux acheté en 2024.

Dans le domaine minier, le nombre de titres de mine valides passe de 334 titres en 2023 à 324 en 2024. En revanche, les titres de substances de carrières valides progressent, avec une hausse de 8,79%, passant de 91 titres en 2023 à 99 en 2024.

La production industrielle de l'or baisse de 6,11%, passant de 56,847 tonnes en 2023 à 53,376 tonnes en 2024. Néanmoins, la production totale nationale est en hausse de 5,98%, passant de 57,338 tonnes en 2023 à 60,771 tonnes en 2024 ; due notamment à une performance record de 7,395 tonnes issues de la production artisanale, semi-mécanisée et de traitement de résidus miniers ; faisant du Burkina Faso « le 3^{ème} pays producteur d'or en Afrique en 2024 après le Ghana et le Mali »¹.

Le dynamisme du secteur minier est aussi porté par la diversité des substances de carrières mises en évidence par différents projets de recherche. Toutefois, avec une production des substances de carrières évaluée à 1 111 329 m³ en 2024, ce sous-secteur n'a pas encore atteint la croissance escomptée du fait de la concurrence déloyale, des déclarations minorées de la production et de la faible valorisation des minéraux de développement.

Les recettes directes du secteur sont en hausse de 5,16%, avec 567, 226 milliards de FCFA en 2024, contre 539, 391 milliards de FCFA en 2023. L'or demeure la principale composante des exportations du pays, représentant 82,3 % de la valeur totale des exportations du pays en 2024.

En somme, 2024 a été une année de consolidation et de dynamisme pour les domaines de l'énergie, des mines et des carrières au Burkina Faso, avec une volonté affichée d'accroître les retombées socio-économiques des mines et de promouvoir un développement énergétique plus durable.

¹ Sources : Capmad.com, Goldmarket.fr et Agence Ecofin

CHIFFRES CLES

Désignation	Unité	2023 (A)	2024 (B)	Ecart /2023 (B-A)
Puissance installée	MW	601,02	678,5	77,5
Production nationale d'énergie électrique	GWh	1 137,7	1 419,1	281,4
Importation totale d'énergie électrique	GWh	1 582,2	1 357, 8	-224,4
Energie totale livrée à la distribution	GWh	2697,5	2661,4	-36,1
Localités électrifiées	Nombre	1 282	1 328	46
Abonnés à l'électricité	Nombre	1 119 179	1 216 582	97403
Taux de couverture électrique nationale	%	51,91	53,33	1,42
Taux d'électrification national	%	31,87	34,2	2,33
Taux d'électrification national urbain	%	87,04	87,83	0,79
Taux d'électrification national rural	%	7,71	10,21	2,5
Part des énergies renouvelables dans la production nationale	%	21,90	29,7	7,8
Achats d'hydrocarbures liquides	Milliers de t métrique	2 304,29	1 931,43	-372,86
Nombre de mines industrielles en Production	Nombre	12	13	1
Production d'or	tonne	57,338	60,771	3,433
Nombre d'emplois directs dans les industries minières	Nombre	18 863	18 247	-616
Proportion d'emplois occupés par les nationaux dans les mines	%	96,1	96,6	0,5
Nombre d'emplois directs dans les entreprises de carrières	Nombre	1 130	1 109	-21
Nombre de carrières en exploitation	Nombre	31	35	4
Contribution du secteur des mines et carrières par régies de recettes	Million de FCFA	539 391	567 226	27835
Contribution des industries extractives au PIB aux prix courants	Milliard de FCFA	12 328,5	13 690	1361,4
Part des industries extractives dans le PIB	%	14,8	13,1	-1,7
Proportion des achats locaux des biens et services dans la consommation des	%	38,59	57,72	19,13
Montant cumulé du FMD	Millier de FCFA	41 901 118	56 418 783	14 517 665

RESSOURCES DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

1. RESSOURCES HUMAINES

1.1. Structures centrales et déconcentrées

Points saillants :

- ❖ **25,2%** de représentativité des femmes ;
- ❖ Prédominance de l'effectif du personnel de moins de 10 ans d'ancienneté (**81,26 %**).

Commentaire :

L'effectif du personnel des structures centrales et déconcentrées du Ministère est de **507** agents au 31 décembre 2024, contre 495 au 31 décembre 2023. Cet effectif a augmenté de **2,42%** entre 2023 et 2024.

Le personnel dont l'âge est compris entre 30 à 50 ans représente **82,44%** de l'effectif total.

Selon l'ancienneté, **47,92%** de l'effectif du personnel ont moins de 5 ans. La tranche d'ancienneté de moins de 10 ans représente **81,26 %**.

Le personnel masculin représente **74,8%** contre **25,2%** de femmes. Considérant le métier « Mines et énergie », le personnel féminin représente **15%** en 2024 de l'effectif de ce métier.

Note méthodologique

Structure du personnel : la répartition du personnel selon la catégorie, le sexe, l'âge et l'ancienneté.

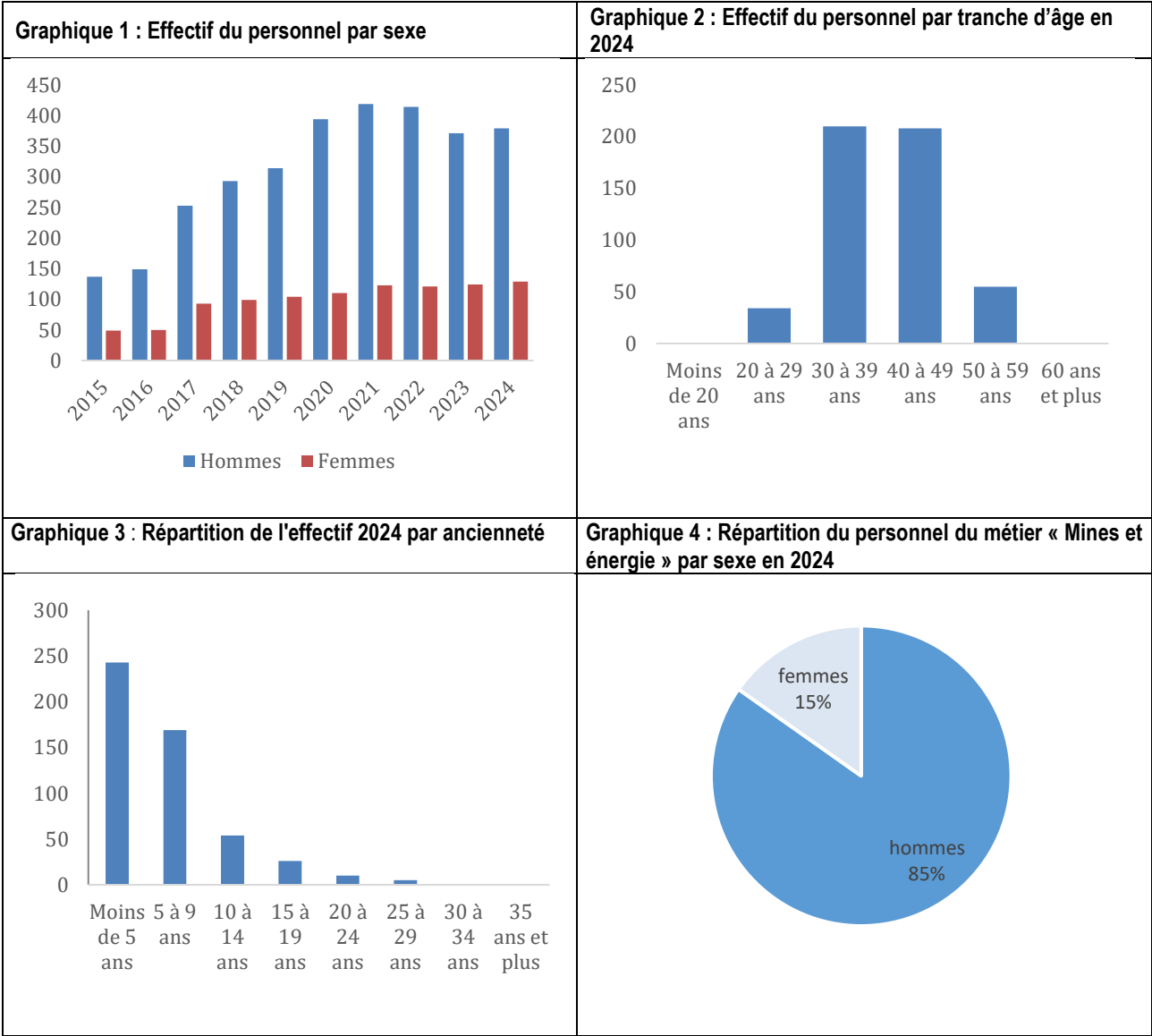
Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage.

Le métier « Mines et énergie » est composé de deux familles d'emplois. La famille d'emplois « Géologie et mines » (Ingénieurs de conception, ingénieurs des travaux et techniciens supérieurs en géologie et mines) et la famille d'emplois « Energie » (Ingénieurs de conception, ingénieurs d'application et techniciens supérieurs en énergie) conformément au **décret N°2019-1111/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 15 novembre 2019**, portant répertoire interministériel des métiers de l'Etat.

Tableau 1 : Personnel des structures centrales et déconcentrées

Sexe	Effectif	Proportion (%)	Variation/2023
Effectif total	507	-	2,4%
Hommes	379	74,8%	2,2%
Femmes	128	25,2%	4%

Source : Annuaire statistique, 2024



1.2. Structures rattachées

Points saillants :

- ❖ 17,4% du personnel féminin des structures rattachées ;
- ❖ 58,6% des cadres supérieurs de l'effectif des EPE ;
- ❖ Baisse de 12,7% de l'effectif du personnel de l'ANEREE.

Commentaire :

Au 31 décembre 2024, l'effectif global des structures rattachées est de **2 339**, avec une augmentation de **2,3%** par rapport à l'année 2023.

Le personnel féminin des structures rattachées représente **17,4%** de leur effectif. L'ANEREE et la SONASP ont les plus forts taux de représentativité des femmes, soit respectivement **31,2% et 24,2%**. Par contre, le BUMIGEB enregistre le plus faible taux de représentativité féminine de l'ordre de **16%**.

Le nombre de cadres supérieurs des EPE (ABER, ANEREE) représente **58,6%** de leur effectif total tandis que le personnel d'appui et de soutien (agents d'exécution et agents d'appui) est de **18,2%**.

L'effectif du personnel de l'ANEREE a baissé de **12,7%** en 2024 par rapport à celui de 2023. Cela s'explique par les départs non compensés par des recrutements.

Note méthodologique

Structure du personnel : la part du personnel selon le sexe, l'âge et le statut

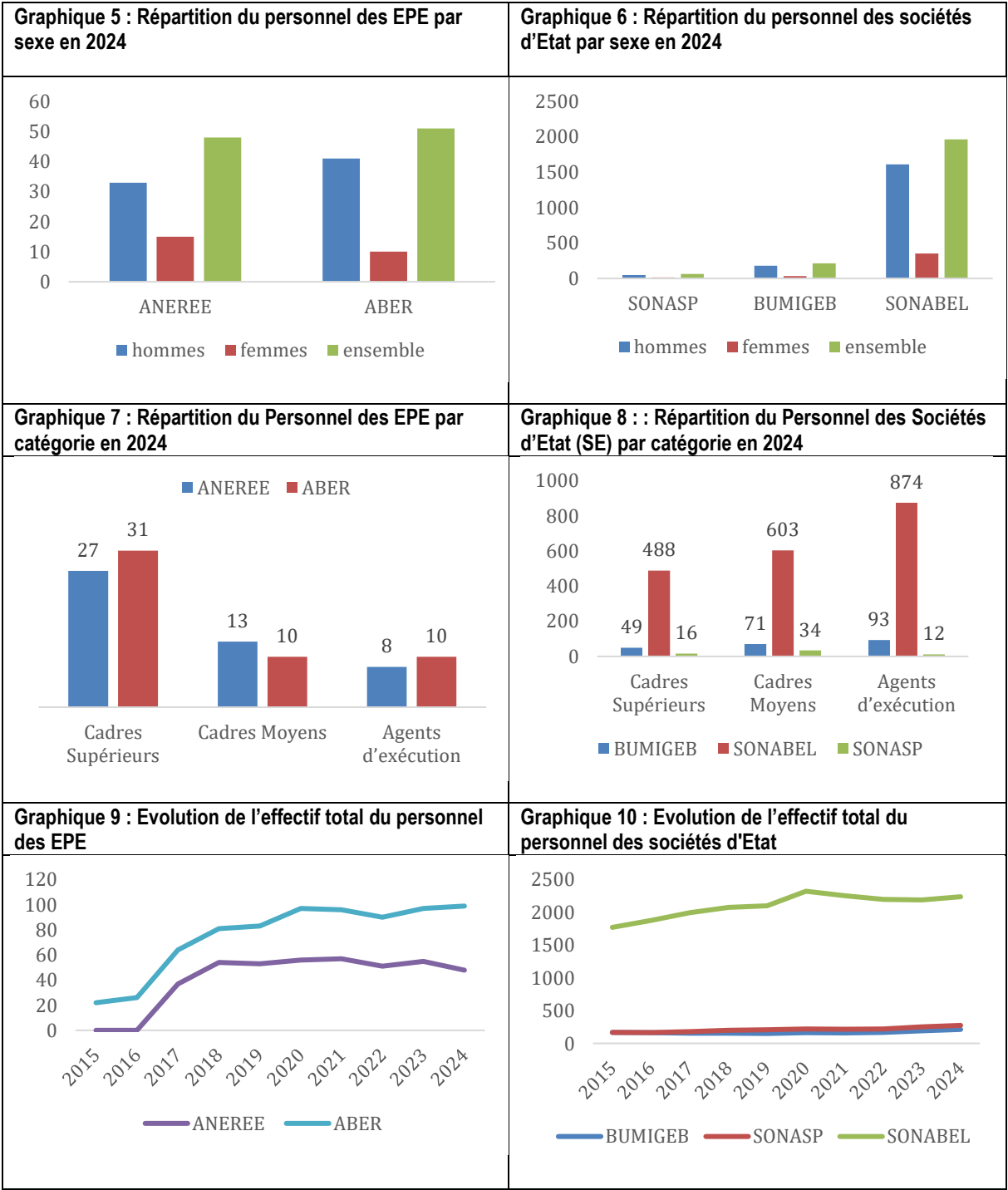
Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2023.

Tableau 2 : Personnel des structures rattachées

	Effectif en 2024	Pourcentage des femmes	Variation (%) 2024/2023
BUMIGEB	213	16,0%	10,9%
SONASP	62	24,2%	3,3%
SONABEL	1 965	21,8%	1,4%
ANEREE	48	31,25%	-12,7%
ABER	51	19,6%	21,4%
Ensemble du personnel	2 339	18,21%	2,3%

Source : Annuaire statistique, 2024



2. RESSOURCES FINANCIERES

Points saillants :

- ❖ Baisse continue de la dotation budgétaire depuis 2021
- ❖ **49,9%** d'exécution des dépenses en capital

Commentaire :

La dotation budgétaire hors financement extérieur est en baisse de **6,8%** en moyenne et par an depuis 2021. Elle est passée de **12 061 millions de FCFA** en 2023 à **11 820 millions de FCFA** en 2024 soit une régression de **2%**.

L'exécution des dépenses du budget du Ministère hors financement extérieur sont passées de **11 830 millions de FCFA** en 2023 à **9 740 millions de FCFA** en 2024, soit une baisse de **17,8%**.

Le taux d'exécution globale du budget en 2024 est de **82,4%**. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **488 millions de FCFA** sur une prévision budgétaire de **759 millions de FCFA** soit un taux d'exécution de **64,3%**. Sur une dotation budgétaire de **3 327 millions de FCFA**, l'exécution des dépenses en capital hors financement extérieur est de **1 662 millions de FCFA**, soit un taux d'exécution de **49,9%**.

Note méthodologique

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

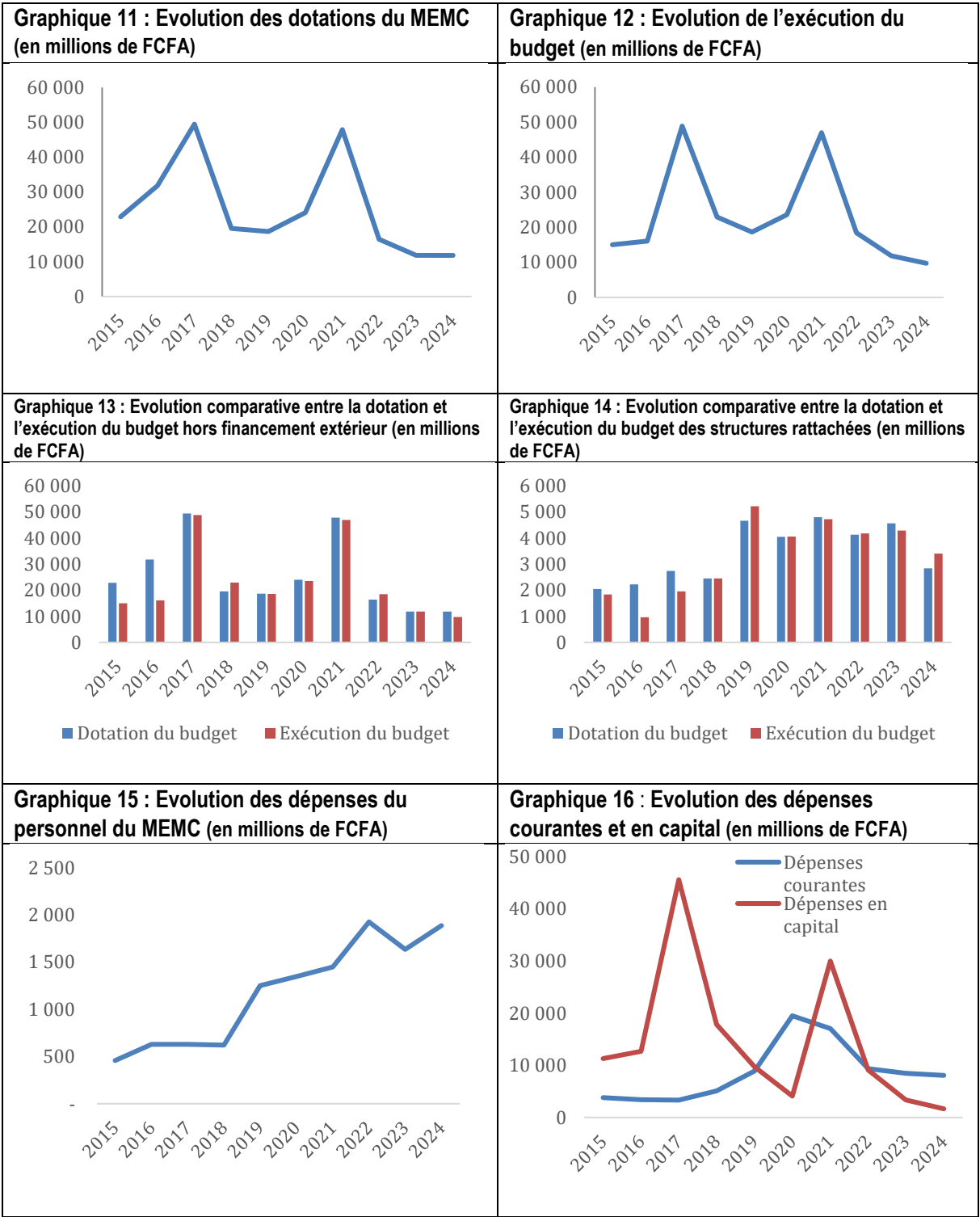
Taux d'exécution= montant exécuté / montant prévu

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 3 : Dotations budgétaires (en millions de FCFA)

	Dotation du Budget 2024	Exécution du Budget 2024	Taux D'exécution
Dépenses courantes (1)	8 494	8 078	95,10%
Personnel	2 010	1 887	93,88%
Fonctionnement	759	488	64,30%
Transferts courants	5 724	5 703	99,63%
Dépense en capital	3 327	1 662	49,95%

Source : Annuaire statistique, 2024



SECTION ENERGIE

3. ENERGIE ELECTRIQUE

3.1. Capacité de production

Points saillants :

- ❖ Hausse de **12,9%** de la puissance totale installée ;
- ❖ Hausse de **42,6%** de la puissance solaire installée.

Commentaire :

Le nombre de centrales en service tout type confondu est de **54** en 2024 contre **51** en 2023, soit une hausse de **5,9%**.

Le taux d'accroissement moyen annuel de la puissance installée est de **8,4%** sur la période 2015-2024. Entre 2023 et 2024, la puissance nominale installée est passée de **601,02 MW** à **678,5 MW**, soit une hausse de **12,9%**.

La puissance solaire photovoltaïque installée sur le plan national est passée de **159,9 MWc** en 2023 à **228,0 MWc** en 2024, soit une hausse de **42,6%**. Cette hausse est portée essentiellement par la mise en service de la centrale solaire PIE de **ZINA (26 MWc)** et de la centrale solaire publique de **GONSIN (42 MWc)** avec une capacité de stockage de **8 MWh**.

La puissance thermique installée représentant **61%** de la puissance totale installée en 2024. Elle est passée de **409,1 MW** en 2023 à **415,9 MW** en 2024 soit une hausse de **1,7%**.

Note méthodologique

La puissance installée : la somme de toutes les puissances nominales des centrales installées ;

Puissance nominale : la capacité théorique de production ;

Puissance solaire photovoltaïque : la capacité théorique de production des centrales solaires ;

PIE : Producteur indépendant d'électricité

TAMA = ((valeur finale/valeur initiale) exposant (1/n-1)-1), n'étant le nombre d'années

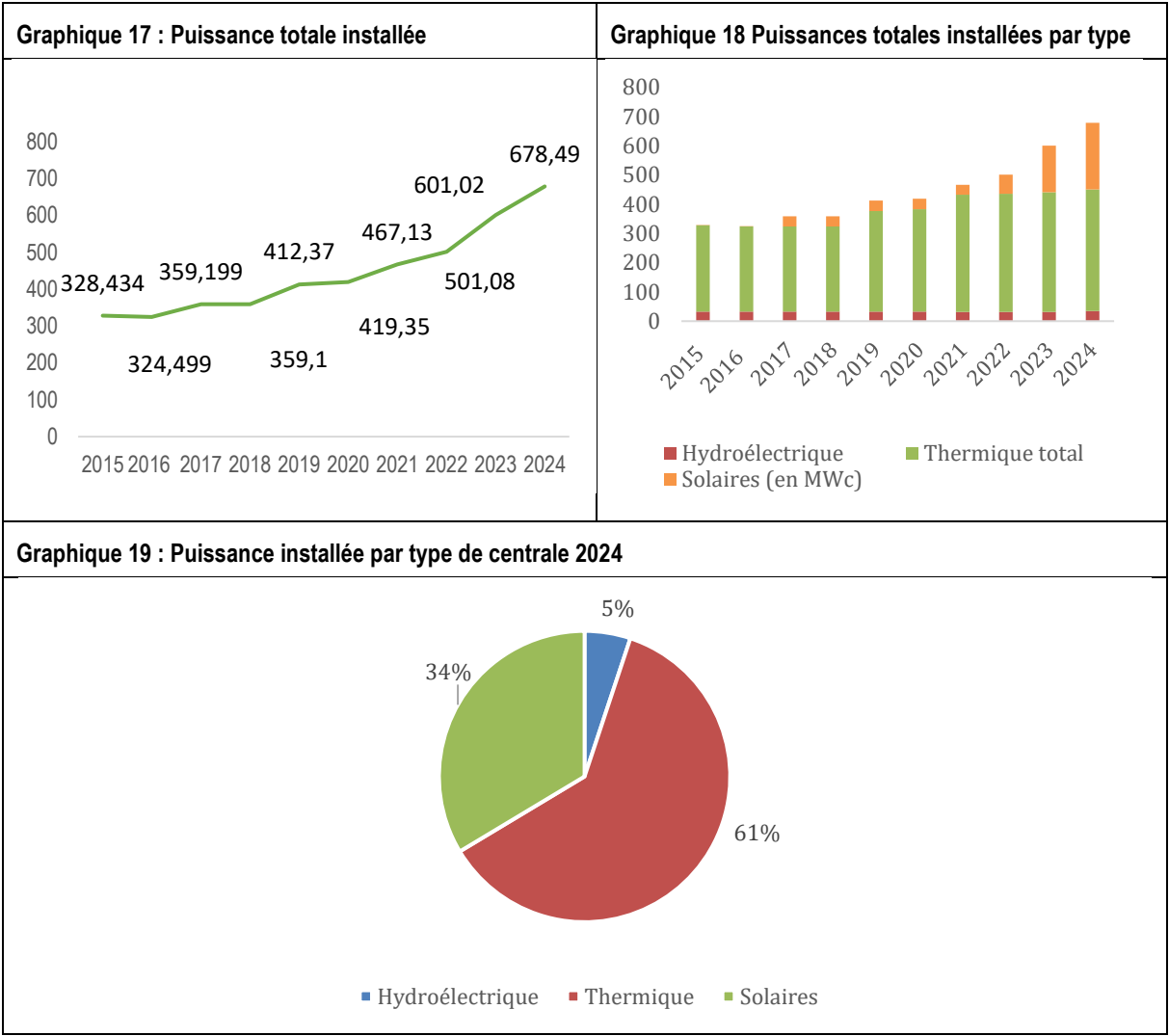
Taux d'accroissement = ((Valeur finale- Valeur initiale) /valeur initiale) *100)

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 4 : Récapitulatif de la capacité de production nationale

	2024	TAMA (%)	Variation (%) 2024/2023
Puissance totale installée	678,5	8,4 (2024/2015)	12,9%
Centrales en services	54	15,7 (2024/2019)	5,9%
Puissance installée en MW sans le solaire	450,5	3,6 (2024/2015)	2,1%
Puissance solaire installée en kWc	228	30,8 (2024/2017)	42,6%

Source : Annuaire statistique, 2024



3.2. Besoin en énergie électrique

Points saillants :

- ❖ Déficit de **30%** de l'offre par rapport à la pointe ;
- ❖ Hausse de **18%** de la pointe annuelle.

Commentaire :

La demande maximale (puissance de pointe) enregistrée au niveau de la SONABEL en 2024 est de **571 MW** contre **484 MW** en 2023, soit une hausse de **18%**.

L'accroissement annuel moyen de l'offre par rapport à la pointe est de **5,5%** sur la période 2018-2024. L'offre à la pointe en 2024 est de **399 MW**, entraînant un déficit de **30%**.

Note méthodologique

Puissance de pointe : la puissance maximale instantanée enregistrée du réseau sur une période.

TAMA = ((valeur finale/valeur initiale) exposant $(1/n-1)-1$), n étant le nombre d'années

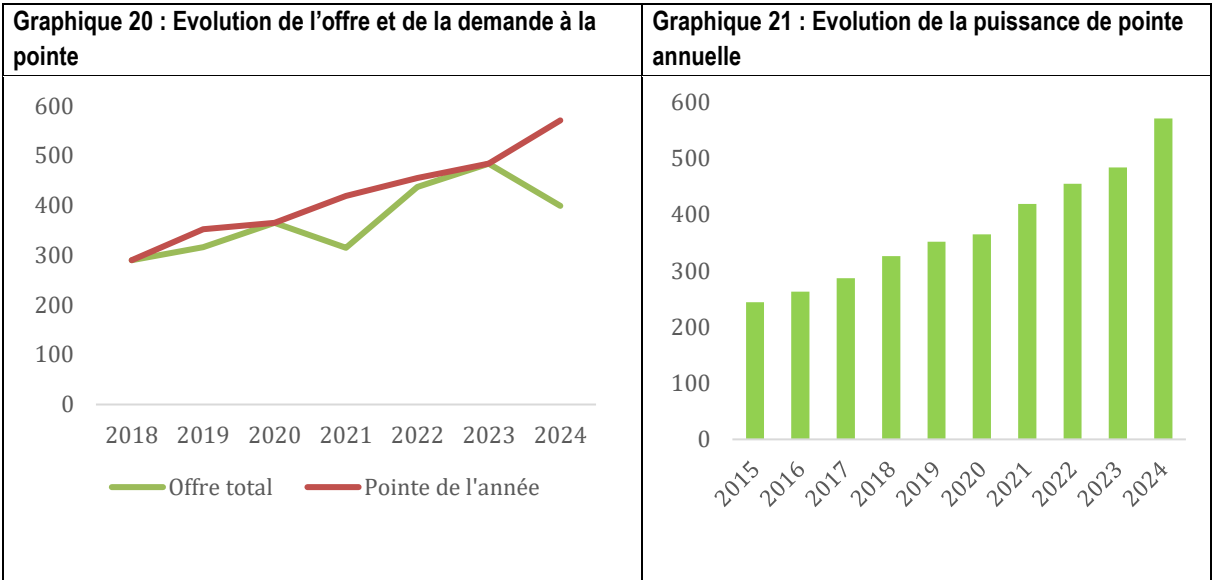
Taux d'accroissement = ((Valeur finale- Valeur initiale) /valeur initiale) *100

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024

Tableau 5 : Récapitulatif de la puissance souscrite

	En 2024 (en MW)	Variation (%) 2024/2023	TAMA (%) 2024/2018
Offre totale	399	-17,6%	5,5
Pointe de l'année	571	18,0%	12,0

Source : Annuaire statistique,2024



3.3. Production d'énergie électrique

Points saillants :

- ❖ Hausse de **126%** de la production des centrales solaires PIE ;
- ❖ Hausse de **69,3%** de la production d'énergie électrique de sources renouvelables.

Commentaire :

La production nationale d'énergie électrique est passée de **1 135,6 GWh** en 2023 à **1 419,1 GWh** en 2024 soit une hausse de **25%**, portée principalement par la production des centrales solaires PIE. En effet, la production des centrales solaires PIE est passée de **100,4 GWh** en 2023 à **227,4 GWh** 2024, soit une hausse de **126%**.

La production d'énergie électrique de sources renouvelables est passée de **248,5 GWh** en 2023 à **420,8 GWh** en 2024, soit une augmentation de **69,3%**, représentant **29,7%** de la production nationale d'énergie électrique.

Note méthodologique

La production nationale d'électricité est constituée du thermique, de l'hydraulique et du solaire.

Energie électrique de source thermique : Energie électrique produite par les moteurs fonctionnant à base de combustibles liquides, solides ou gazeux.

Energie hydroélectrique : Electricité produite par l'utilisation d'une source d'eau.

Energie solaire Photovoltaïque : Electricité produite par la conversion du rayonnement solaire grâce à des modules solaires.

Offre d'énergie électrique : Ensemble constitué de la production nationale et des importations.

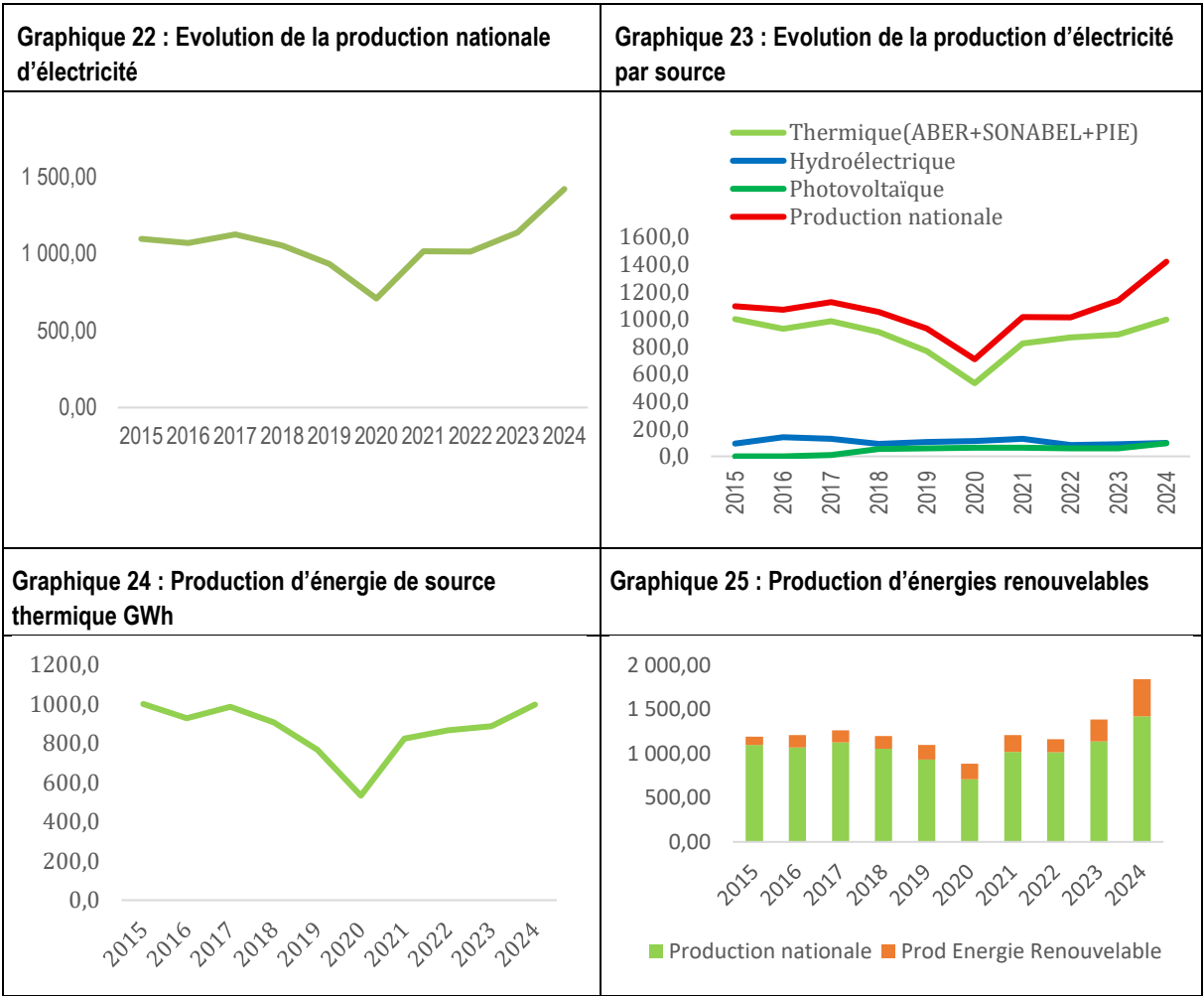
Taux d'accroissement = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 6 : Récapitulatif de la production d'énergie électrique nationale en GWh

	En 2024	Variation (%) 2024/2023
Production nationale	1419,1	25,0%
Photovoltaïque	95,5	62,4%
Thermique privée (PIE)	240,4	26,2%
Solaire PIE	227,4	126,5%
Production d'énergies renouvelables	420,79	69,3%

Source : Annuaire statistique, 2024



3.4. Importation d'énergie électrique

Point saillant :

- ❖ Baisse de **14,2%** des importations d'énergie électrique.

Commentaire :

Les importations d'énergie électrique sont passées de **1 582,2 GWh** à **1 357,8 GWh** entre 2023 et 2024, soit une baisse de **14,2%**. Elles représentent **48,9%** de l'offre nationale d'énergie électrique en 2024 contre **58,2%** en 2023.

La tendance baissière des importations d'électricité avec la Côte d'Ivoire, observée depuis 2018, est maintenue. Entre 2023 et 2024, la quantité d'énergie importée avec ce pays est passée de **296,4 GWh** à **200,9 GWh**, soit une baisse de **32,2%**.

Depuis 2019, le Ghana est le premier pays fournisseur d'énergie électrique avec **84,6%** des importations totales en 2024, contre respectivement **14,8%** et **0,6%** pour la Côte d'Ivoire et le Togo.

Note méthodologique

Energie électrique importée : l'énergie électrique provenant des pays partenaires

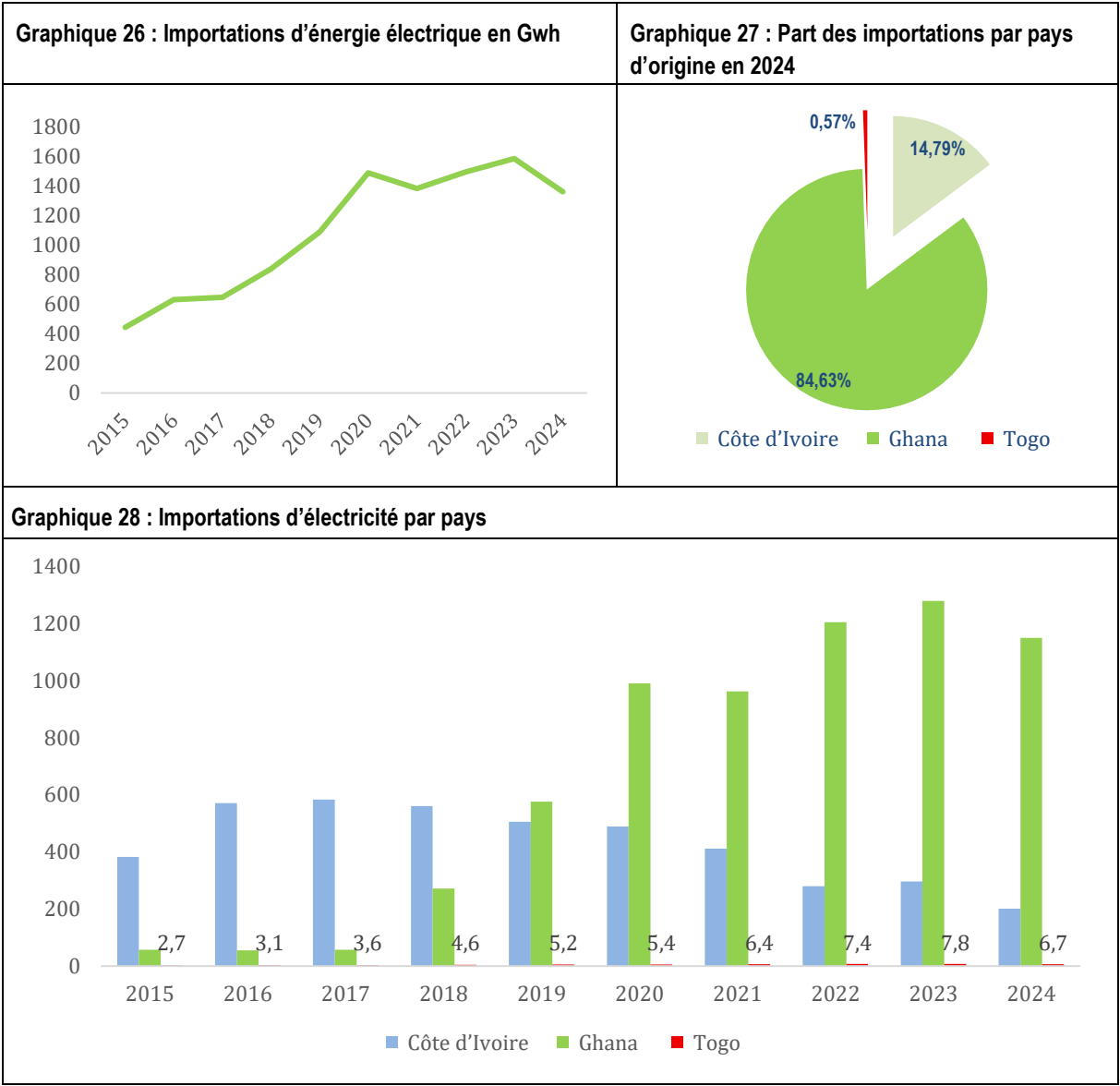
Taux d'accroissement = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{Valeur initiale}) \times 100$

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 7 : Récapitulatif des importations d'énergie électrique en Gwh

	En 2024	Variation (%) 2024/2023
Côte d'Ivoire	200,9	-32,2%
Ghana	1149,2	-10,2%
Togo	7,8	16,5%
Total	1357,8	-14,2%

Source : Annuaire statistique, 2024



3.5. Distribution/livraison d'énergie électrique

Points saillants :

- ❖ 358 heures de coupures d'électricité en moyenne en 2024 ;
- ❖ 11,4% de pertes globales dans la distribution de l'électricité.

Commentaire :

L'énergie électrique livrée à la distribution est de **2 661,4 GWh** en 2024 contre **2 660,9 GWh** en 2023. L'énergie vendue quant à elle est passée de **2 344,1 GWh** en 2023 à **2 351,9 GWh** en 2024, soit une hausse de **7,8 GWh**.

La perte globale de distribution (Pertes techniques et non techniques) est évaluée à **11,4%** en 2024, contre **12,8%** 2023 soit un gain de **1,4** points de pourcentage.

Le nombre d'heures moyen de coupures d'électricité passe de **87** en 2023 à **358** en 2024 soit une hausse de **311,5%** avec une évolution moyenne de **56,3%** sur la période 2015-2024.

La fréquence moyenne d'interruption est évaluée à **146** en 2024 contre **88** en 2023, soit une augmentation de **65,9%** avec une évolution moyenne de **14,8%** sur la période 2015-2024.

Note méthodologique

Rendement par acteur : Ratio entre l'énergie livrée à la consommation par acteur et l'énergie totale produite et importée par acteur.

Taux d'accroissement = ((Valeur finale- Valeur initiale) /valeur initiale) *100

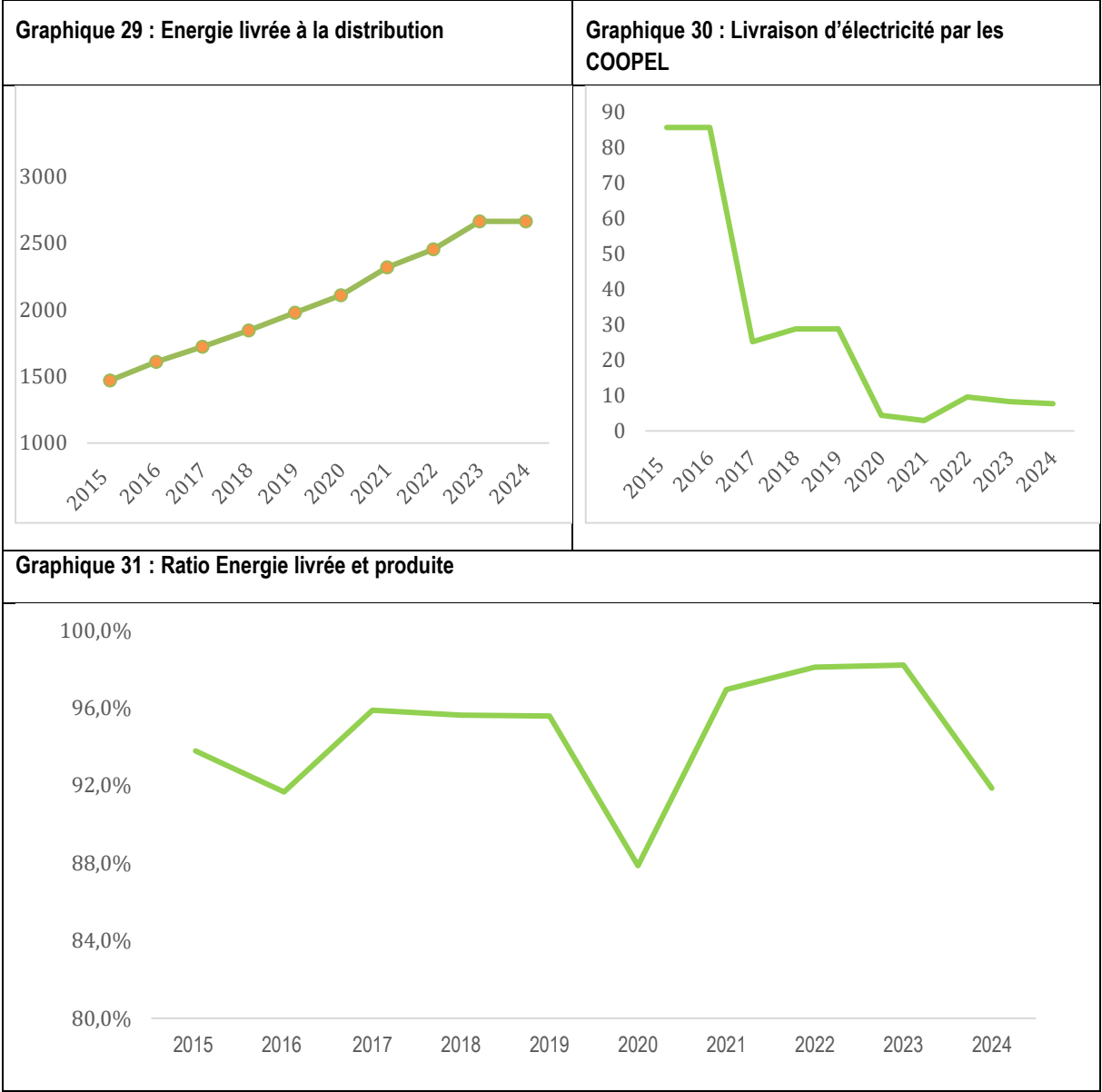
TAMA = ((valeur finale/valeur initiale) exposant (1/n-1)-1), n étant le nombre d'années

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 8 : Récapitulatif de la livraison d'énergie

	En 2024	TAMA (%) 2024/2015	Variation 2024/2023
Energie livrée (GWh)	2 661,44	6,8%	0,02%
Pertes globales de distribution (%)	11,4%	-	0,2
SAIFI (Nombre)	146	14,8%	65,9%
SAIDI (Heures)	358	56,3%	311,5%

Source : Annuaire statistique, 2024



3.6. Consommation d'énergie électrique

Points saillants :

- ❖ **55,5%** de la consommation d'énergie électrique en basse tension ;
- ❖ Hausse de **19,9%** de l'énergie basse tension consommée en prépaiement.

Commentaire :

La quantité totale d'énergie électrique consommée est passée de **2344,1 GWh** en 2023 à **2351,9 GWh** en 2024, soit une hausse de **0,3%**.

La quantité d'énergie consommée en basse tension est de **1 305,5 GWh** en 2024 contre **1 178,7 GWh** en 2023, soit une hausse de **10,8%**. En 2024, elle représente **55,5%** de la consommation totale d'électricité.

Suivant le mode de paiement, la quantité d'énergie électrique vendue en prépaiement est passée de **582,9 GWh** à **698,1 GWh**, soit une hausse de **19,9%** par rapport à 2023.

Le niveau de consommation d'électricité varie d'une région à une autre. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins, principales zones urbaines, sont les plus grandes consommatrices d'électricité avec respectivement **52,9%** et **20,8%** de la consommation totale. Les régions du Sahel et du Centre-Sud ont les plus faibles niveaux avec respectivement **0,6%** et **0,8%** de la consommation totale.

Note méthodologique

Taux d'accroissement = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$

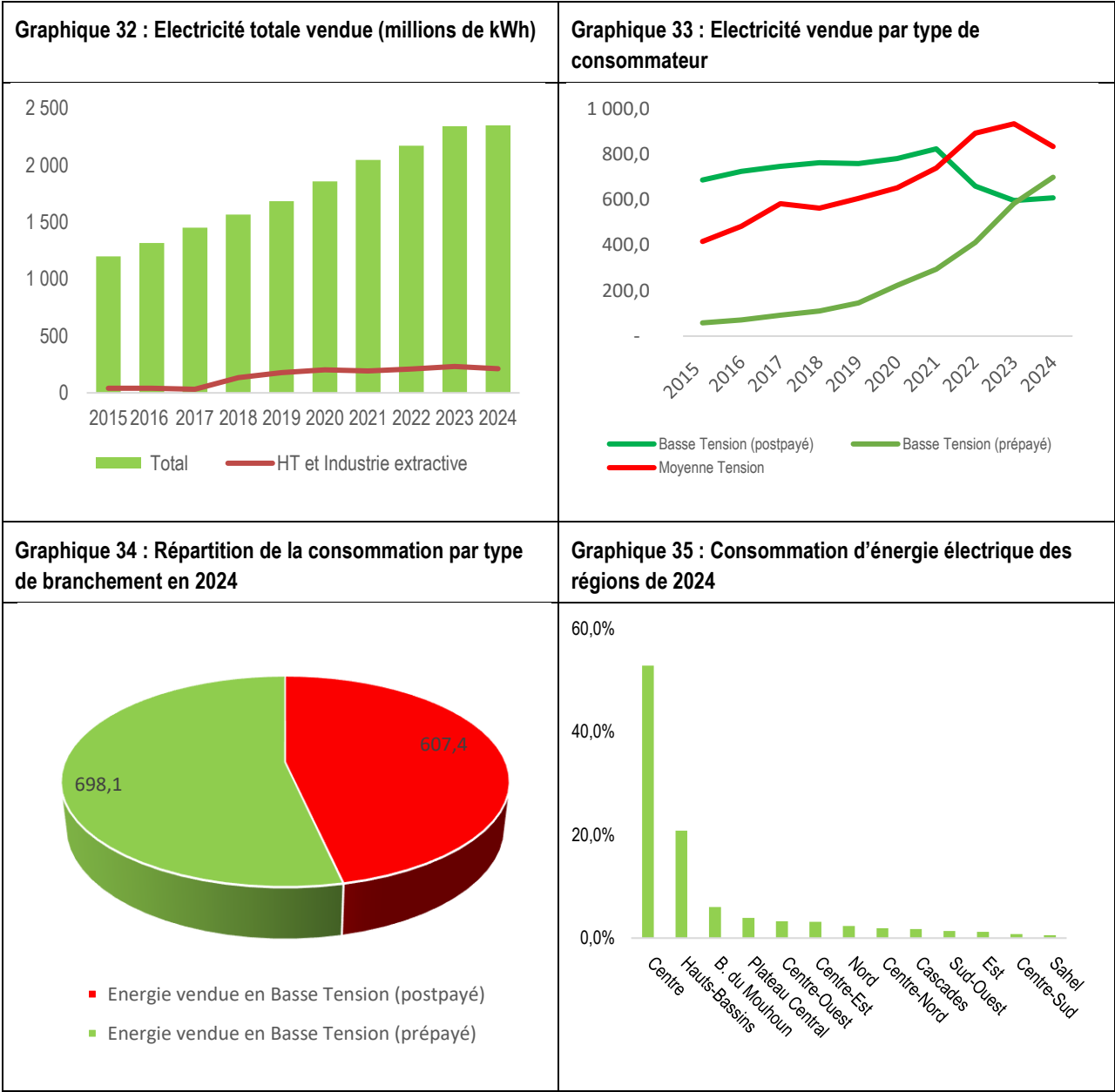
TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{\text{exposant}} - 1) / (\text{exposant} - 1)$, n étant le nombre d'années

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 9 : Récapitulatif de la consommation en énergie électrique

	En 2024 (en millions de kWh)	TAMA (%) 2024/2015	Variation (%) 2024/2023
Ensemble	2 351,9	7,8%	7,9%
Postpayé	607,4	-1,3%	1,9%
Prépayés	698,1	31,8%	19,8%
Moyenne Tension	833,4	8,0%	-10,7%
Haute Tension	213	20,3%	-8,3%

Source : Annuaire statistique, 2024



3.7. Longueur du réseau de distribution

Point saillant :

- ❖ Augmentation de **3%** de la longueur du réseau.

Commentaire :

Sur la période 2015-2024, la longueur de réseau de distribution des opérateurs de gestion du réseau est passée de **12 870 km** à **25 362 km**, avec un rythme de croissance annuel moyen de **7,9%**. Entre 2023 et 2024, le réseau de distribution est passée **24 721 km** à **25 362 km** soit une hausse de **3%**.

En 2024, les réseaux haute tension (HT) et basse tension (BT) atteignent respectivement **8 486 km** et **16 976 km**, soit une hausse de **3,9%** pour la BT et une hausse de **1,3%** pour la HT par rapport à 2023.

Les régions du Centre et des Hauts-bassins concentrent à elles seules **40,6%** du réseau national de distribution de la SONABEL. Par contre, le réseau reste moins étendu dans les régions du Sud-Ouest et du Sahel avec **4,3%** du réseau national de distribution.

Note méthodologique

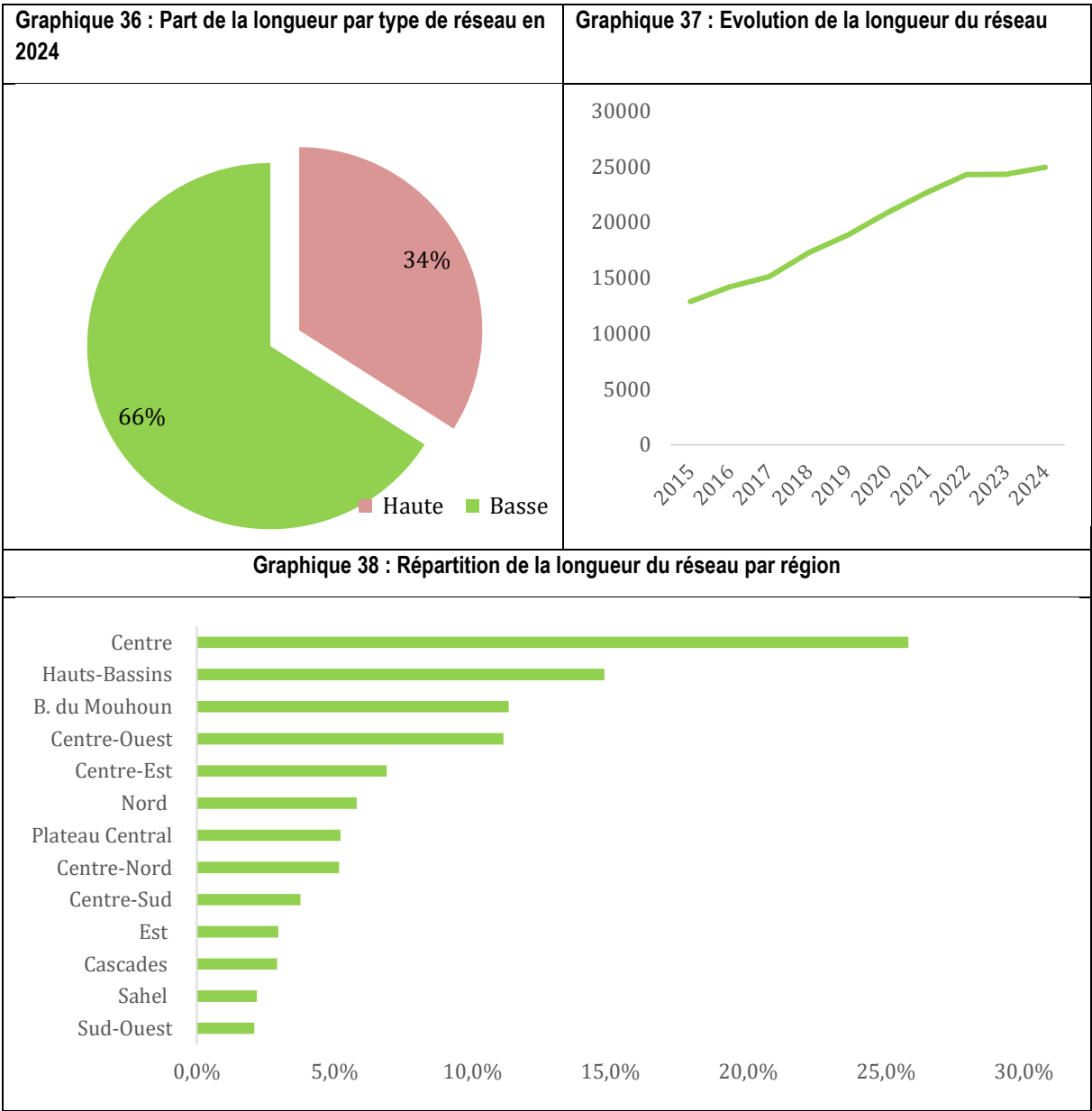
- **Réseau basse tension** : constitué des lignes dont la tension est inférieure ou égale à 0,4 kV. Ces lignes sont utilisées pour la distribution de l'électricité. Au Burkina Faso, la BT est constituée des lignes de 230 V et 400 V ;
- **Réseau Moyenne tension (MT)** : constitué des lignes dont la tension est comprise entre 1kV et 50kV. Ces lignes sont utilisées pour la distribution de l'électricité. Au Burkina Faso, la MT est constituée des lignes de 15 kV, 20kV et 33 kV ;
- **Réseau haute tension (HT)** : constitué des lignes dont la tension est supérieure à 50 kV. Ces lignes sont utilisées pour le transport de l'électricité. Au Burkina Faso, la HT est constituée des lignes de 90kV, 132kV et 225kV ;
- **Taux d'accroissement** = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$
- **TAMA** = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{\text{exposant}} - 1) / (n - 1)$, n'étant le nombre d'années

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 10 : Récapitulatif de la longueur du réseau électrique

	2024 (en Km)	TAMA (%) 2024/2015	Variation 2024/2023 en km
Longueur du réseau	25 362	7,9	790

Source : Annuaire statistique, 2024



3.8. Localités électrifiées

Points saillants :

- ❖ Baisse continue du nombre de localités nouvellement électrifiées depuis 2021 ;
- ❖ **76 902** nouveaux branchements.

Commentaire :

Le nombre de localités électrifiées croît en moyenne par an de **10%** depuis 2015. En 2024, il est de **1 328** contre **1 282** en 2023, soit une hausse de **3,6%** correspondant à **46** nouvelles localités électrifiées et **76 902** nouveaux branchements.

Toutefois, le nombre de nouvelles localités électrifiées est en baisse depuis 2021. En effet, le nombre de nouvelles localités électrifiées par an est passé de **160** en 2021 à **46** en 2024, avec un taux moyen annuel de régression de **46,4%** sur la période.

Note méthodologique

Localités électrifiées : toute commune urbaine ou tout village administratif d'une commune rurale ou urbaine, disposant d'un réseau électrique.

Branchements : raccordement d'un ménage, PME / PMI au réseau de distribution électrique.

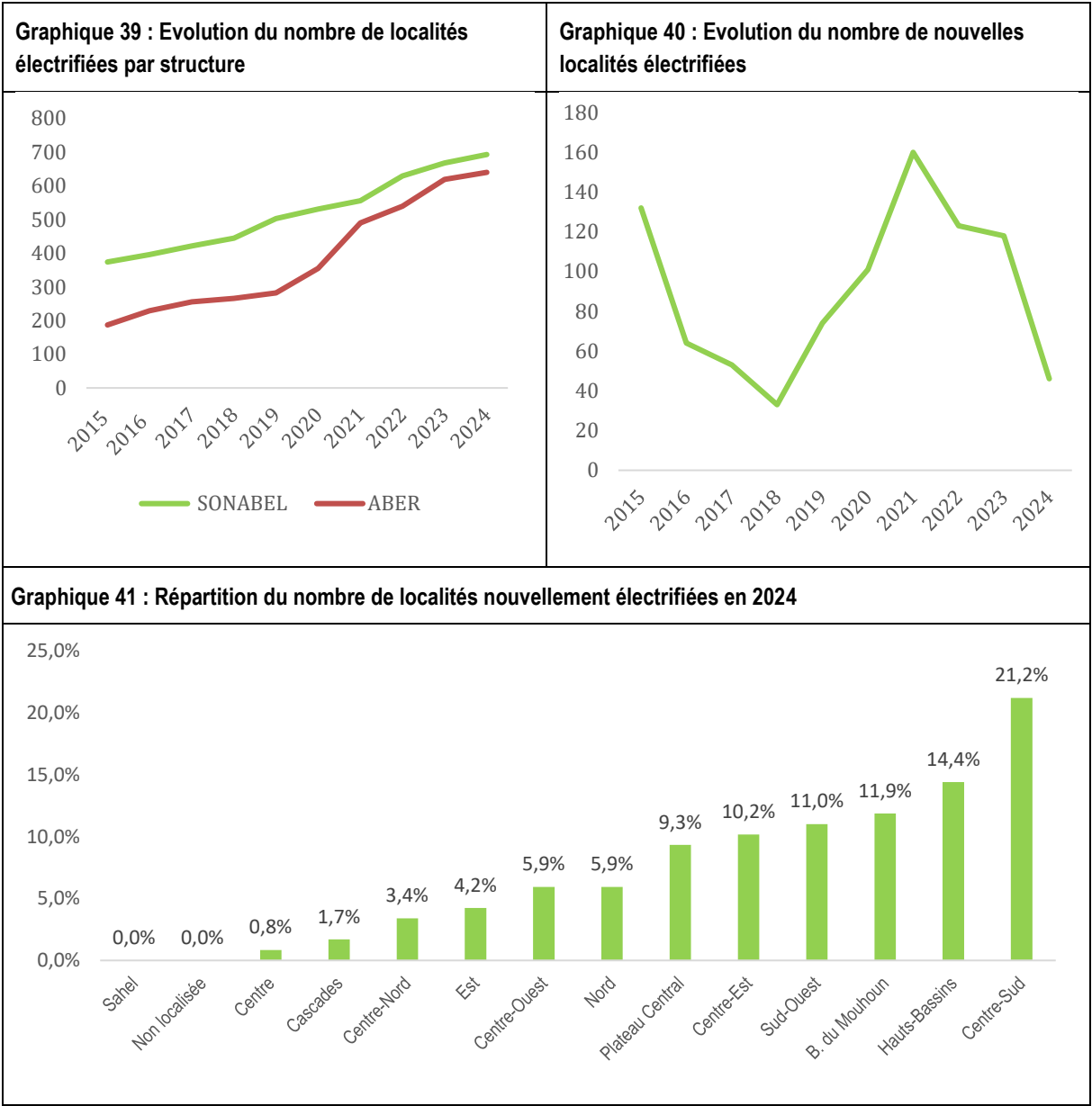
- **Taux d'accroissement** = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$
- **TAMA** = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{\text{exposant}} - 1) / (n - 1)$, n étant le nombre d'années

Source : DGESS/ MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 11 : Récapitulatif du nombre de localités électrifiées

	Nombre en 2024	Variation en nombre 2024/2023
Localités électrifiées	1 328	46

Source : Annuaire statistique, 2024



3.9. Abonnement

Points saillants :

- ❖ Hausse de **8%** du nombre d'abonnés ;
- ❖ **28,3%** de croissance moyenne annuelle du nombre d'abonnés au prépaiement entre 2015 et 2024.

Commentaire :

De 2023 à 2024, le nombre d'abonnés est passé de **1 119 179** à **1 216 577**, soit une hausse de **8,5%** pour une croissance annuelle de **8%** enregistrée sur la période 2015-2024.

Sur la période 2015-2024, la croissance moyenne annuelle du nombre d'abonnés au prépaiement est de **28,3%**, contre une baisse de **6%** pour le post-paiement.

Entre 2023 et 2024, le nombre d'abonnés au prépaiement est passé de **749251** à **881 151** et celui du post-paiement est passé de **301 934** à **256 429**.

La proportion des abonnés basse tension au prépaiement est de **77,5%**, contre **22,5%** pour les basses tensions classiques en 2024. Cette situation est imputable à la mise en œuvre de la politique de remplacement des compteurs post-payés par des prépayés.

Note méthodologique

Compteur Prépayé : un dispositif qui vise à faire payer au client un service avant l'utilisation de celui-ci ;

Compteur Post-payé : un dispositif qui vise à faire payer au client un service après l'utilisation de celui-ci.

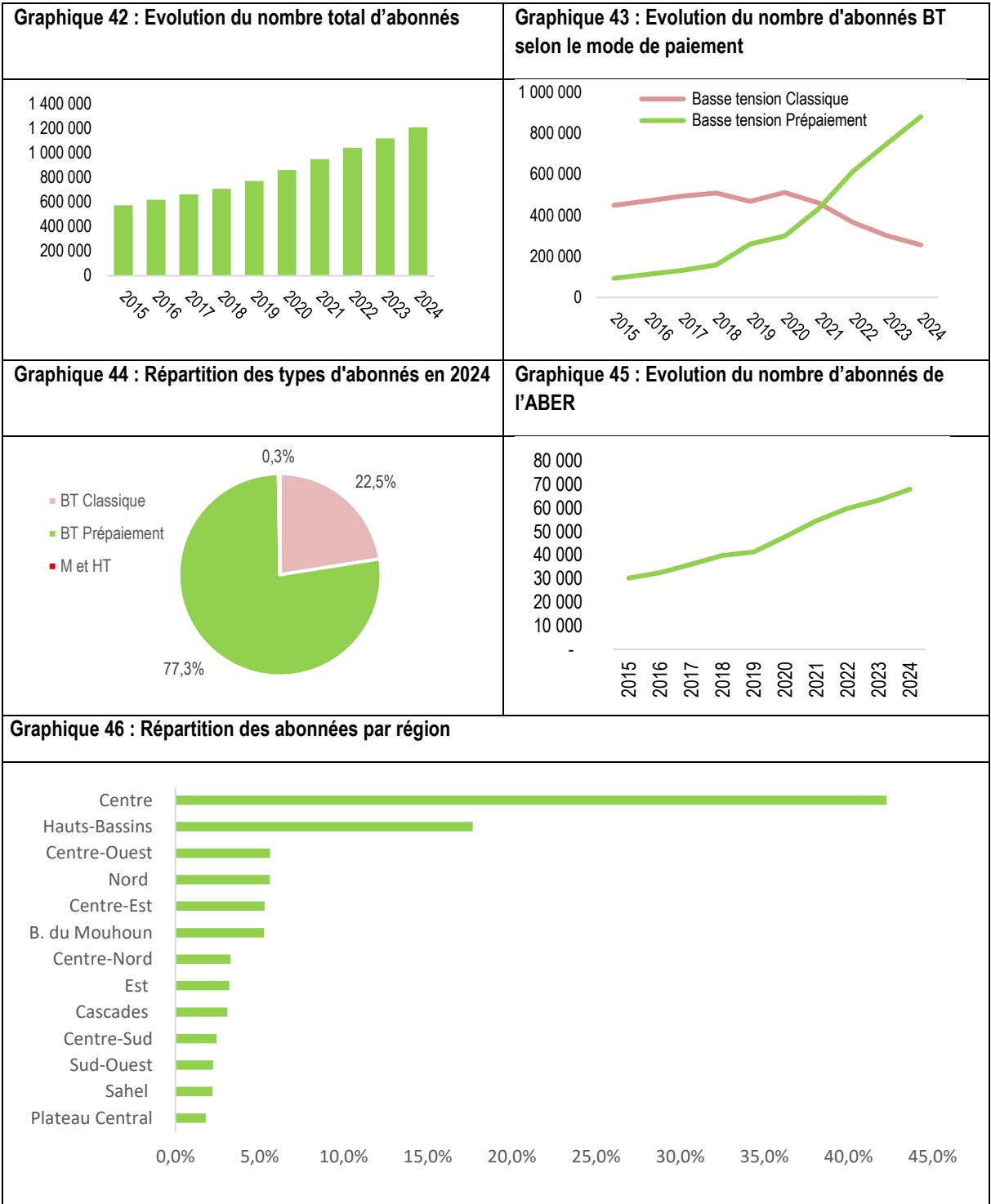
- **Taux d'accroissement** = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$
- **TAMA** = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{\text{exposant}} - 1) / (\text{exposant} - 1)$, n étant le nombre d'années

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 12 : Récapitulatif du nombre d'abonnés

	Nombre en 2024	%	Variation 2024/2023	TAMA 2024/2015
Abonnés total	1 216 577		8,0%	8,7%
Classique	256 429	21,1%	-15,1%	-6,0%
Prépaiement	881 151	72,4%	17,6%	28,3%
ABER	67 899	5,6%	7,5%	9,4%

Source : Annuaire statistique, 2024



3.10. Taux d'électrification et de couverture

Points saillants :

- ❖ Hausse de **1,4** points de pourcentage du taux de couverture nationale ;
- ❖ Hausse de **2,5** points de pourcentage du taux d'électrification rurale.

Commentaire :

Le taux d'électrification national est passé de **31,9%** en 2023 à **34,2%** en 2024, soit une hausse de **2,3** points de pourcentage par rapport à 2023. Les taux d'électrification en milieu rural et urbain sont respectivement de **10,2%** et **87,8%** en 2024. Ils sont en hausse respective de **2,5** et **0,8** points de pourcentage et demeurent disparates entre ces deux milieux. Ces différents taux d'électrification ne prennent pas en compte les données relatives aux installations autonomes. Les régions du Sahel (**9,6%**) et de l'Est (**11,3%**) ont les plus faibles taux d'électrification en 2024 comparativement aux régions des Hauts-Bassins (**49,4%**) et du Centre (**71,4%**) qui affichent les taux les plus élevés. Cette situation s'explique par les difficultés d'accès à ces zones à fort défi sécuritaire.

Le taux de couverture électrique nationale est passé de **51,9%** en 2023 à **53,3%** en 2024, soit une hausse de **1,4** points de pourcentage.

Le taux de desserte est passé de **55,2%** en 2023 à **58,3%** en 2024, soit une augmentation de **3,1** points de pourcentage.

Note méthodologique

Taux d'électrification nationale : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique et le nombre total de ménages du pays multiplié par 100.

Taux d'électrification nationale urbain : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique en milieu urbain et le nombre total de ménages urbains du pays multiplié par 100.

Taux d'électrification nationale rural : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique en milieu rural et le nombre total de ménages ruraux du pays multiplié par 100.

Taux de couverture électrique nationale : Rapport entre la population résidente des localités électrifiées et la population totale du pays multipliée par 100.

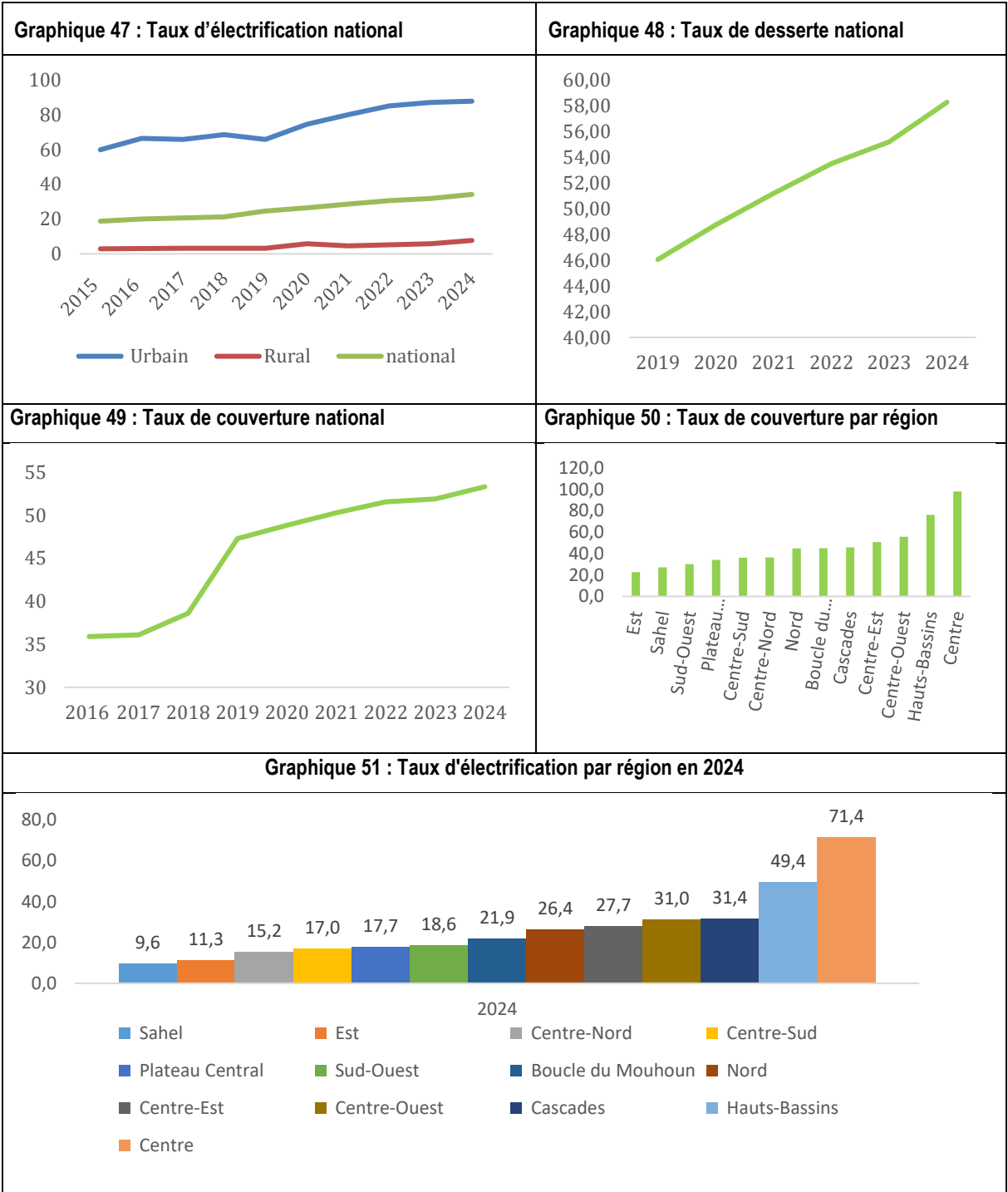
Taux de desserte : Rapport entre la population ayant effectivement accès au service électrique et la population totale des localités électrifiées multipliée par 100

Source : DGESS/ MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 13 : Taux de couverture et d'électrification

	2024 en %	Variation /2023 en points de %	Variation /2019 en points de %	TAMA en %
Taux de couverture	53,3	1,42	20,01	5,7%
Taux d'électrification Urbain	87,83	0,78	21,95	4,3%
Taux d'électrification Rural	10,21	2,50	4,35	14,2%
Taux d'électrification national	34,20	2,32	9,50	6,9%
Taux de desserte national	58,27	3,08	12,22	26,09

Source : Annuaire statistique, 2024



3.11. Consommation en combustibles et en lubrifiants des centrales thermiques de la SONABEL

Points saillants :

- ❖ Hausse de **50,8%** de la consommation spécifique en lubrifiants
- ❖ Hausse de **14,6%** de la consommation en combustibles.

Commentaire :

La quantité de combustibles consommée en 2024 par les centrales thermiques de la SONABEL est en hausse de **14,6%** par rapport à 2023 passant de **188 450 tonnes** à **216 030 tonnes**.

La consommation totale de lubrifiants par les centrales thermiques de la SONABEL est de **530 tonnes** en 2023 contre **800 tonnes** en 2024 soit une hausse de **37,7%**.

Les consommations spécifiques sont en hausse de **2,2%** pour les combustibles et **50,8%** pour les lubrifiants entre 2023 et 2024. Cette hausse s'explique par la remise en service d'un nombre important de groupes à faibles rendement dans l'optique de combler le gap accentué par les perturbations liées aux importations.

Note méthodologique

Consommation spécifique : quantité de combustible et/ou lubrifiant consommées par kWh produit.

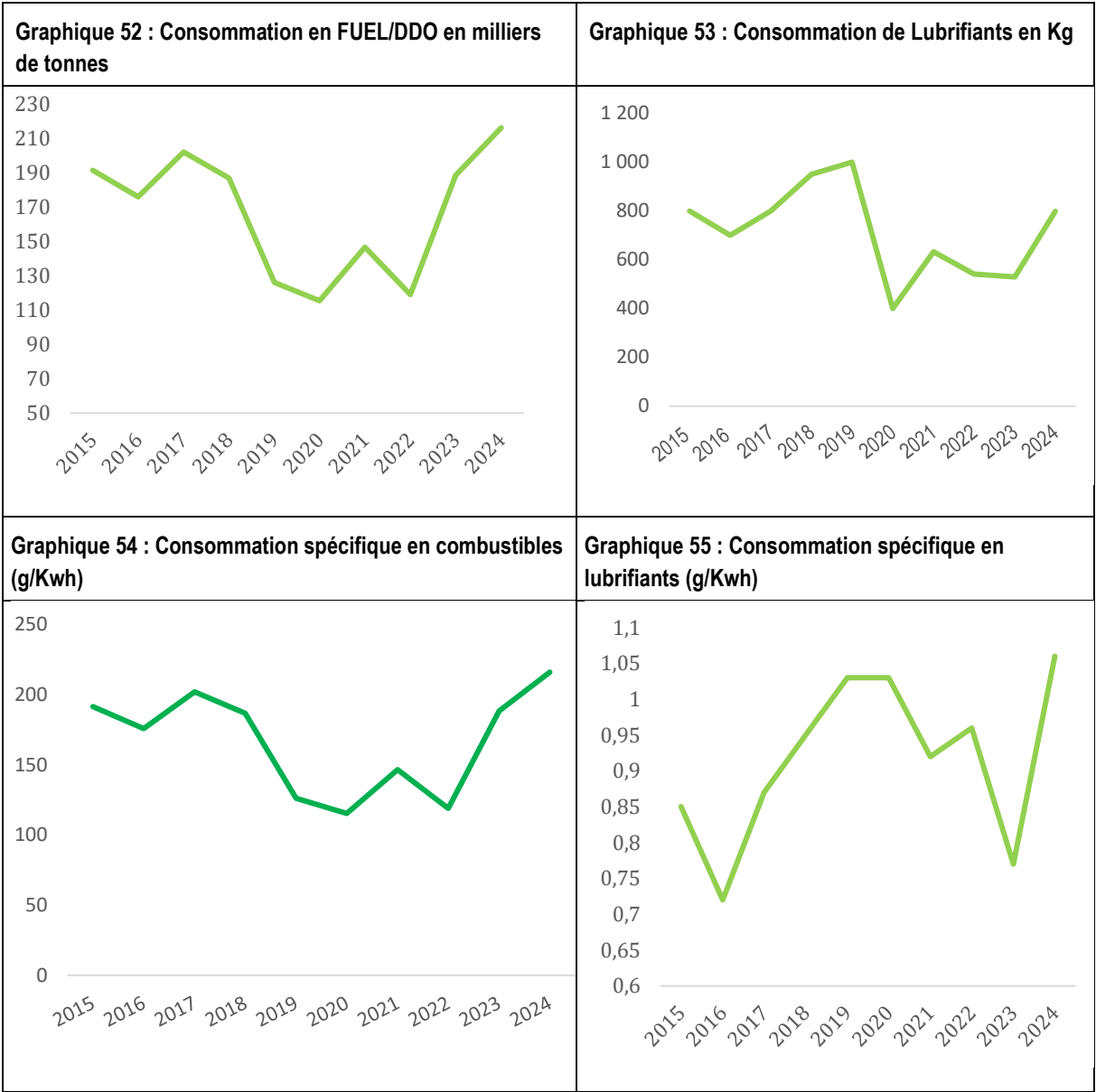
- **Taux d'accroissement** = $((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{valeur initiale}) * 100$
- **TAMA** = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{\text{exposant}} - 1) / (\text{exposant} - 1)$, n étant le nombre d'années

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 14 : Consommation des centrales

	En 2024	Variation (%) 2024/2023
Combustibles FUEL/DDO (en milliers de tonnes)	216,0	14,64%
Consommation spécifique en combustibles (g/kWh)	214,04	2,19%
Lubrifiants (en milliers de tonnes)	0,8	50,82%
Consommation spécifique en lubrifiants (g/kWh)	1,06	37,66%

Source : Annuaire statistique, 2024



4. HYDROCARBURES

Points saillants :

- ❖ Baisse de **16,2%** des achats globaux d'hydrocarbures liquides ;
- ❖ Baisse de **35,7%** des achats du gaz butane.

Commentaire :

Le rythme de croissance annuel moyen des achats des hydrocarbures liquides de la SONABHY est de **9,4%** sur la période 2015-2024. En 2024, le volume des achats des hydrocarbures liquides a diminué de **16,2%** par rapport à l'année précédente. Le Super 91 et le gasoil sont les produits les plus achetés avec respectivement **38,3%** et **37,9%** du volume total des hydrocarbures liquides achetés. Seul le Fuel Oil a augmenté de **8,1%** par rapport à l'année antérieure.

La quantité des hydrocarbures liquides vendue en 2024 est de **2 227 500 m³**. Elle a augmenté de **2,8%** par rapport à 2023 (**2 165 950 m³**). Cette hausse est liée principalement à l'augmentation du volume du Super 91 vendu qui est passé de **898 060 m³** à **933 100 m³**, soit une hausse de **3,9%**.

Les achats des hydrocarbures gazeux ont baissé de **35,7%** entre 2023 et 2024. Ces achats ont un taux d'accroissement moyen annuel de **17,9%** sur la période 2015-2024. Le volume de ces hydrocarbures vendus connaît une tendance haussière se situant à **14,8%** entre 2023 et 2024.

Note méthodologique

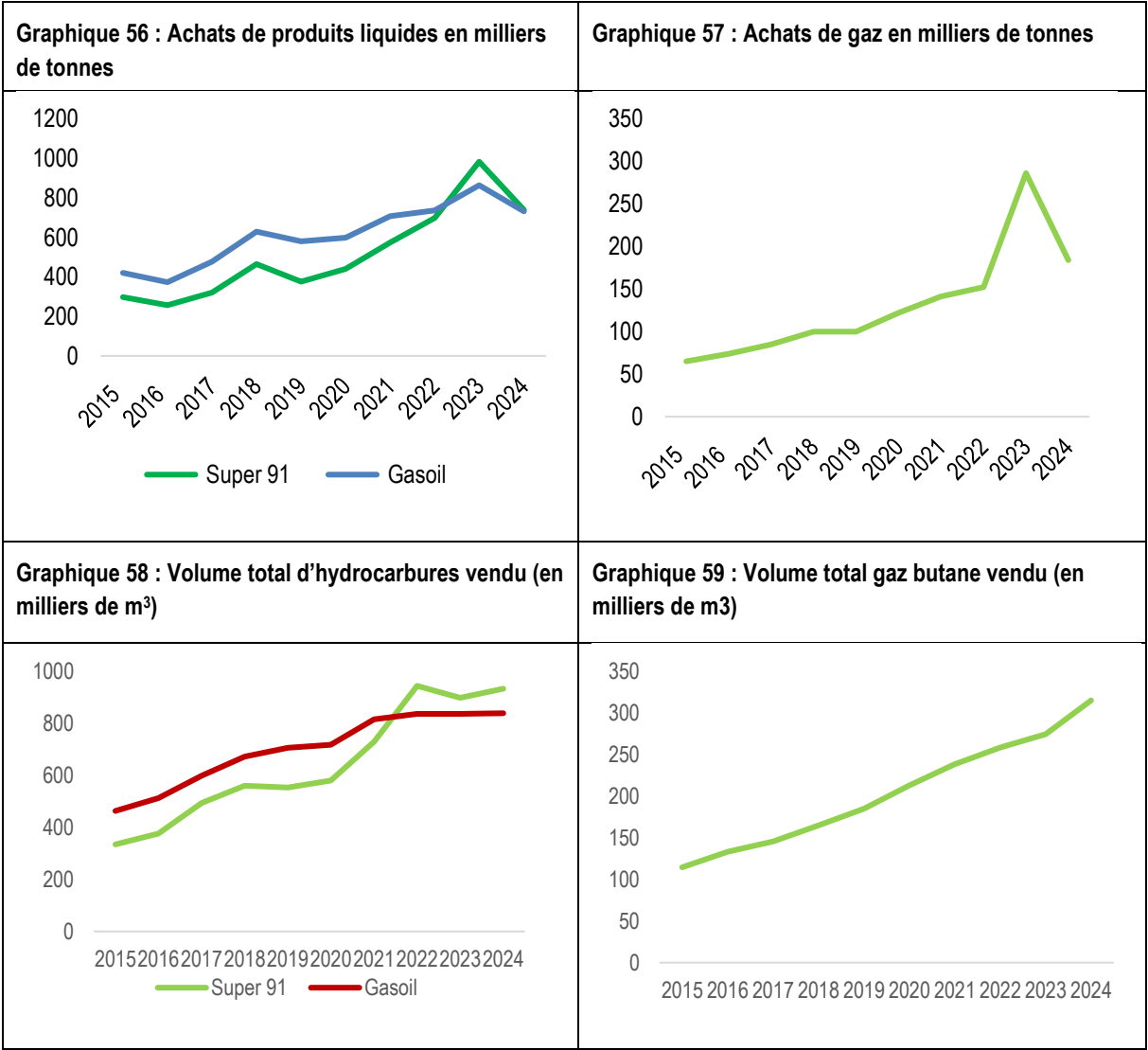
- **Taux d'accroissement** = ((Valeur finale- Valeur initiale) /valeur initiale) *100
- **TAMA** = ((valeur finale/valeur initiale) exposant (1/n-1)-1), n étant le nombre d'années

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 15 : Récapitulatif des achats des hydrocarbures

	En 2024 (en milliers de tonnes métriques)	TAMA (%) 2024/2015	Variation (%)2024/2023
Produits liquides	1 931	9,4%	-16,2%
Gasoil	731,7	8,3%	-15,3%
DDO	33,7	-5,6%	-24,1%
Jet a1	41,1	6,8%	-25%
Super 91	738,9	14,2%	-24,9%
Gaz	184,1	17,9%	-35,7%

Source : Annuaire statistique, 2024



SECTION MINES ET CARRIERES

5. DONNEES SUR LES ACTIVITES EXTRACTIVES

5.1. Titres miniers

5.1.1 Titres de substances de mines

Points saillants :

- ❖ Baisse continue du nombre de titres miniers de substances de mine valides à partir de 2020 ;
- ❖ Hausse de **13,3%** du nombre de permis d'exploitation semi-mécanisée.

Commentaire :

Le nombre de titres miniers de substances de mines valides est de **324** en 2024. Il est en baisse de **47,7%** par rapport à 2020 et de **3%** par rapport à 2023. Cette situation s'explique, entre autres, par l'expiration et le non renouvellement de certains titres miniers, ainsi que les renonciations. La baisse a surtout concerné les permis de recherche qui passent de **555** en 2020 à **276** en 2024, soit une baisse de **50,3%**.

Le nombre de permis d'exploitation semi-mécanisée est passé de **15** en 2023 à **17** en 2024 avec l'octroi des permis SEOUREGANE (région du Sud-Ouest) et SOMANGUINA (région des Hauts-Bassins).

La proportion des permis d'exploitation industrielle des substances de mines demeure importante malgré un léger recul de **8,3%** par rapport à 2023. Le mode d'exploitation semi-mécanisé progresse de **13%** entre 2023 et 2024. En 2024, la proportion des permis d'exploitation semi-mécanisé a atteint **36,2%** des titres de substances de mines. Quant aux autorisations d'exploitation artisanale, elles restent minoritaires.

Note méthodologique :

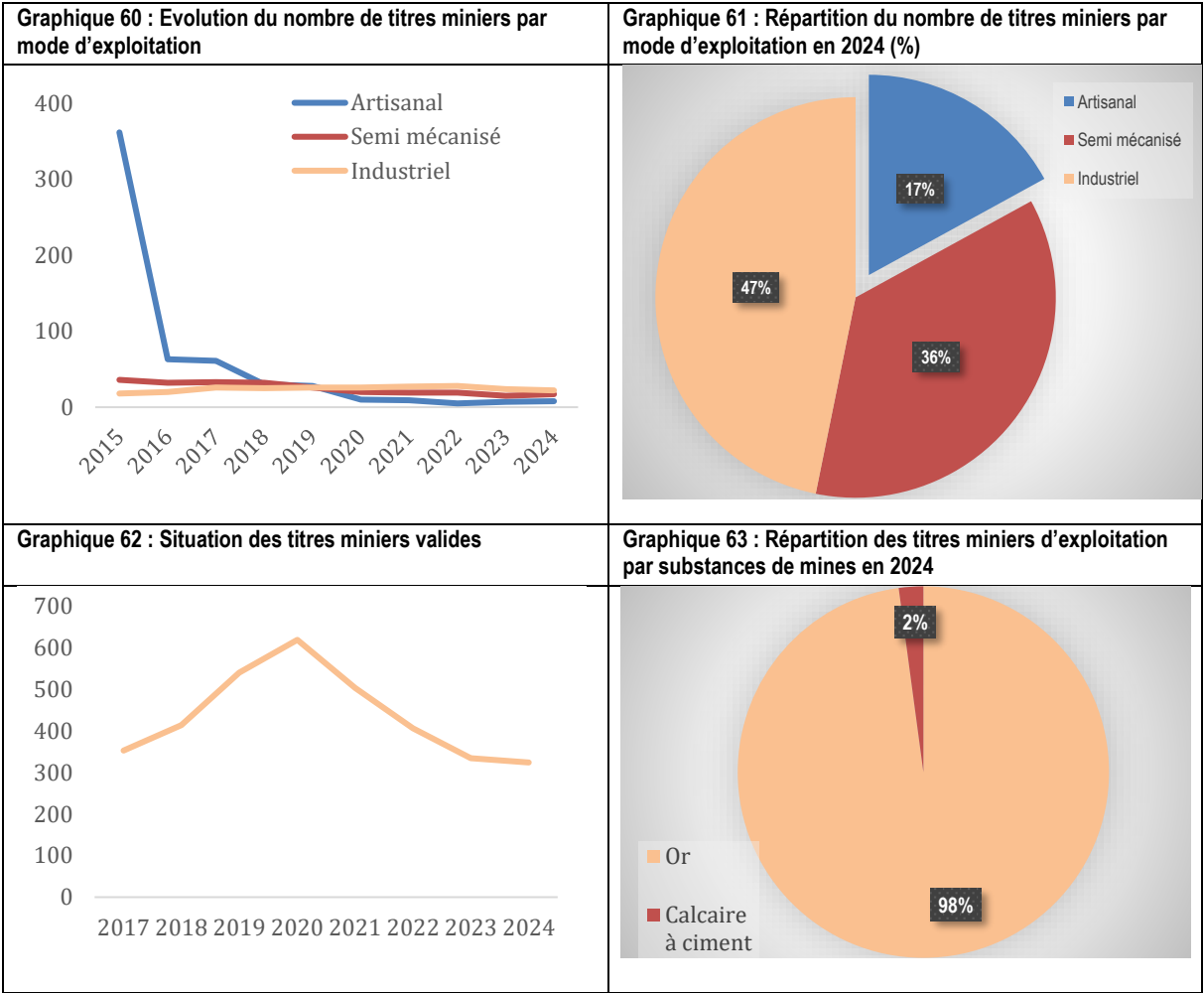
Taux d'exécution= montant exécuté / montant prévu

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 16 : Les Titres miniers par mode d'exploitation

	Nombre en 2024	Pourcentage 2024	Variation (%) 2024/2023
Artisanal	8	17%	14,3%
Semi mécanisé	17	36,2%	13,3%
Industriel	22	46,8%	-8,3%

Source : Annuaire statistique, 2023



5.1.2 Titres miniers de substances de mines (suite)

Points saillants :

- ❖ Baisse de **57,9%** du nombre de titres miniers octroyés en 2024 ;
- ❖ **41,2%** des permis d'exploitations semi-mécanisée valides concernent la région du Sud-Ouest.

Commentaire :

L'ensemble des titres octroyés présente une évolution en dent de scie sur la période 2015 à 2024. En 2024, la totalité des titres octroyés en 2024 concerne l'or avec une baisse de **57,9%**, passant ainsi de **38** en 2023 à **16** en 2024.

La région du Sud-Ouest regorge le plus grand nombre de permis (07) d'exploitation semi-mécanisée soit 41,2%. Quant aux autorisations d'exploitation artisanale, ce sont les régions des Cascades et du Sud-Ouest qui ont le plus grand nombre, soit un total de 6 sur 8 autorisations.

Note méthodologique :

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

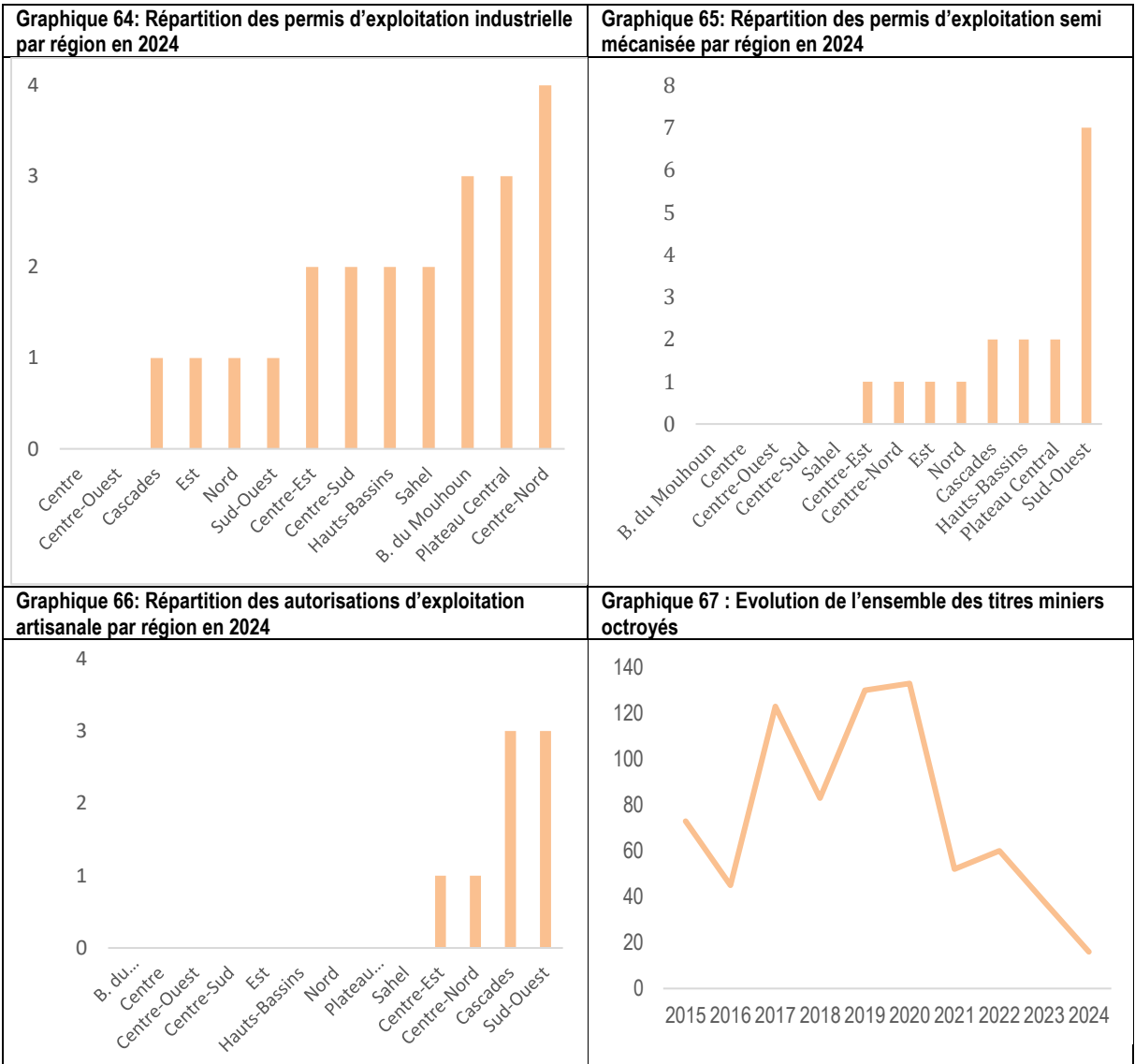
Taux d'exécution= montant exécuté / montant prévu

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 17 : Les titres miniers des substances de mines octroyés

	Nombre en 2024	Pourcentage 2024	Variation (%) 2024/2023
Titres octroyés	16	-	-57,89%
Permis de recherche	10	62,50%	-68,75%

Source : Annuaire statistique, 2024



5.1.3 Titres de substances de carrières

Point saillant :

- ❖ Prédominance des permis d'exploitation industrielle de granite.

Commentaire :

Les permis d'exploitation industrielle de substances de carrières valides en 2024 concernent le granite, le calcaire dolomitique, les tufs, le basalte, le granodiorite, le gabbro, les argiles tuffacées et le kaolin.

Les permis relatifs au granite sont les plus nombreux avec **63,3%** du nombre total.

Les carrières en production sont situées majoritairement dans les régions des Hauts-Bassins (**28,6%**), du Plateau-Central (**22,8%**) et du Centre-Sud (**20%**) soit **71,4%** de l'ensemble des carrières en exploitation.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

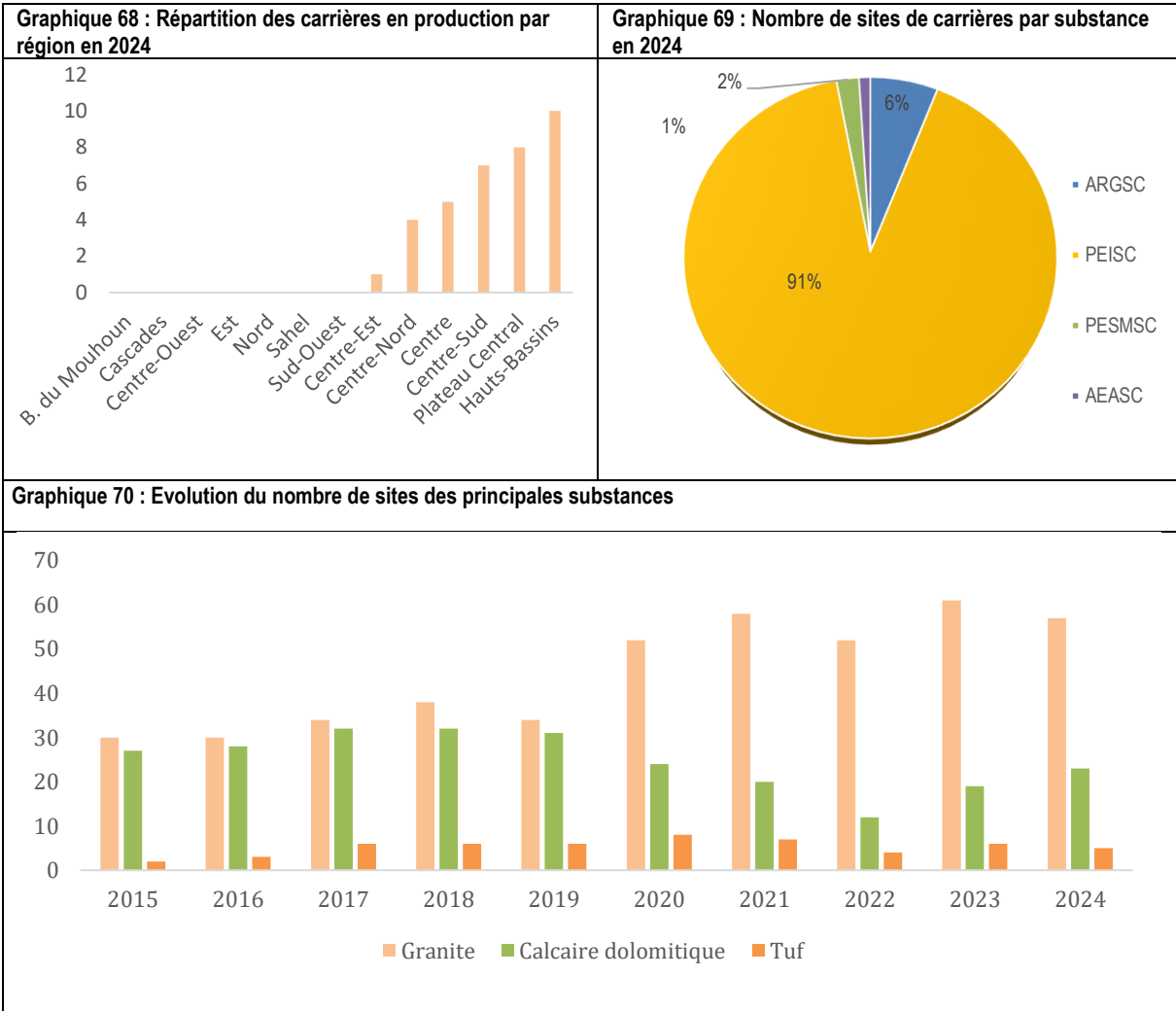
Taux d'exécution = $\text{montant exécuté} / \text{montant prévu}$

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 18 : Titres des substances de carrières

	Nombre en 2024	Proportion 2024	Variation (%) 2024/2023
Titres valides	99	-	8,8%
PEISC	90	90,9%	1,1%
Granite	57	63,3%	-6,6%

Source : Annuaire statistique, 2024



5.2. Production des substances de mines et carrières

5.2.1 Production des substances de mine

Point saillant :

- ❖ Hausse de **6%** de la production d'or.

Commentaire :

La production d'or est en hausse sur la période 2015-2021 passant de **36,6** à **67,1 tonnes**. Entre 2022 et 2023 la production baisse respectivement à **58,2** et **57,3 tonnes**. Malgré une production industrielle en baisse entre 2023 et 2024 (**56,8 t** et **53,4 t**), la production totale est en hausse, atteignant **60,7 tonnes**. Les reforms entreprises ont permis de capter la production artisanale, qui est passée de **0,4 tonnes** en 2023 à **7,1 tonnes** en 2024.

Le volume de la production d'argent (métal associé à l'or) évolue en dent de scie depuis 2020. Il est passé de **7,9 tonnes** en 2023 à **9,3 tonnes** en 2024, soit une hausse de **17,7%**.

L'absence de production du zinc à partir de 2023 s'explique par l'arrêt des activités de la mine de Perkoa en novembre 2022.

Note méthodologique :

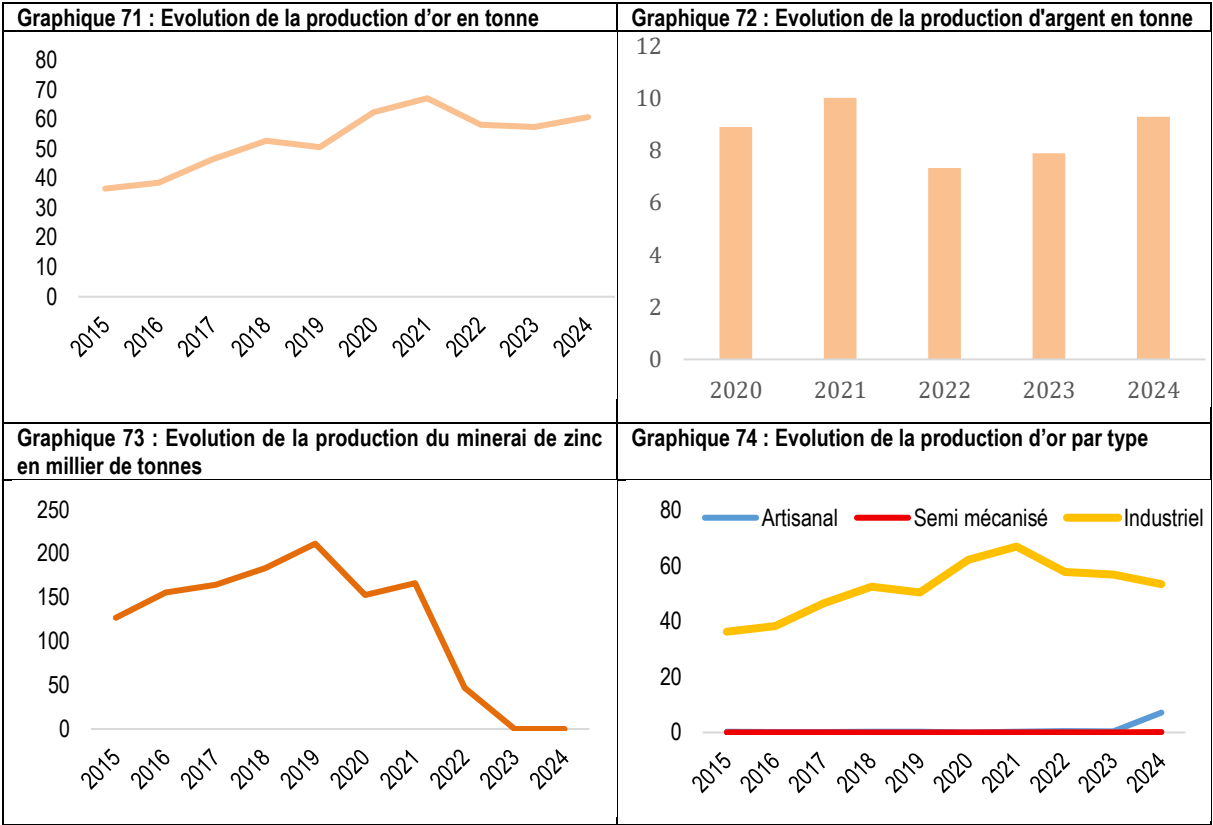
TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 19: Récapitulatif sur la production des substances de mines en 2024

	Quantité (T) en 2024	Variation (%) 2024/2023	TAMA 2024/2015
Total Or	60,771	5,99%	5,8%
Artisanal	7,131	1605,9%	41,6%
Semi mécanisé	0,139	90,4%	73%
Industriel	53,376	-6,1%	4,4%
Traitement de résidus miniers	0,125	-	-
Argent	9,29	17,7%	1,1%



5.2.2 Production industrielle des substances de carrières

Point saillant :

- ❖ Baisse continue de la production industrielle des substances de carrières depuis 2021.

Commentaire :

Sur la période 2015-2024, la production industrielle des substances de carrières affiche une tendance haussière. Cependant, elle est en baisse depuis 2021.

Le volume de production de granite est passé de **211 106 m³** en 2015 à **968 573 m³** en 2022. A partir de 2023, la production baisse et s'établit à **750 189,2 m³** en 2024. Cela s'explique par l'arrêt des activités de certaines carrières telles que Manega, Sadaba, Koro, Comatrap NW, Rakaye, Doulougou Nord.

La production du calcaire dolomitique a une tendance haussière sur la période 2020-2023, due à sa prise en compte dans la production du ciment. En 2024, sa production est en baisse, passant de **245 642 m³** en 2023 à **193 766 m³**.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

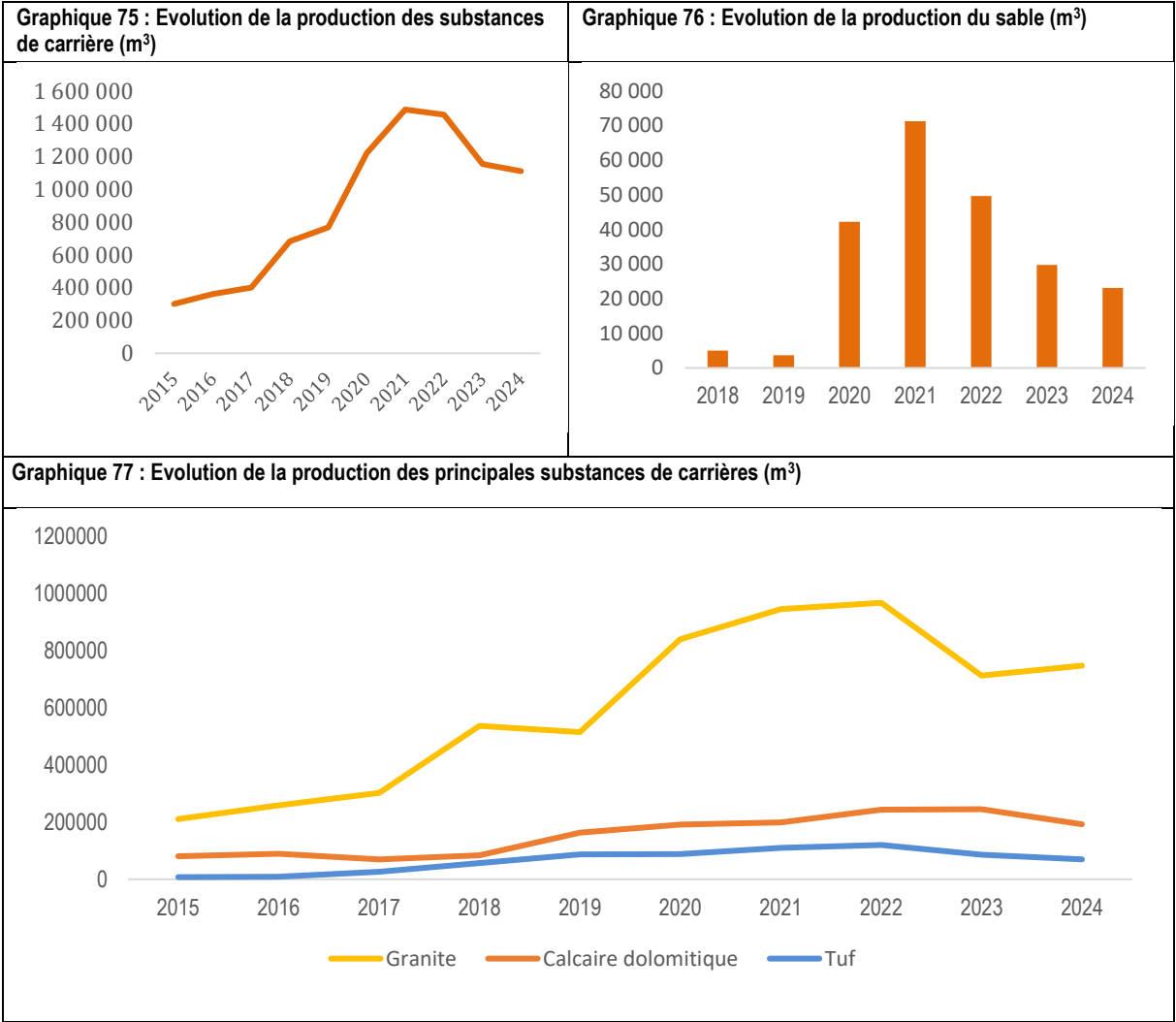
Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 20: Production des substances de carrière

	Volume en m3 en 2024	TAMA (%) (2024/2015)	Variation (%) 2024/2023
Granite	748 720	15,1%	4,9%
Basalte	76 890	7,6%	-1,8%
Calcaire dolomitique	192 260	10,2%	-21,7%
Tuf	70 349	28,1%	-18,2%
Sable	23 110	29,1%	-22,4%

Source : Annuaire statistique, 2024



5.3. Biens et Services des sociétés minières

Point saillant :

- ❖ Hausse de **19,1** points de pourcentage des achats locaux.

Commentaire :

En 2024, la proportion des achats locaux des biens et services définis par arrêté est de **57,7%** des achats totaux des sociétés et sous-traitants. Cette proportion est en hausse de **19,1** points de pourcentage par rapport à 2023. Par ailleurs, la part des achats locaux de biens et services non définis par l'arrêté est de **35,6%**.

Le total des achats de biens et services des sociétés minières et des sous-traitants est passé de **849 219 341 166 F CFA** en 2022 à **1 271 418 231 816 F CFA** en 2023 et à **1 199 521 283 427 F CFA** en 2024.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

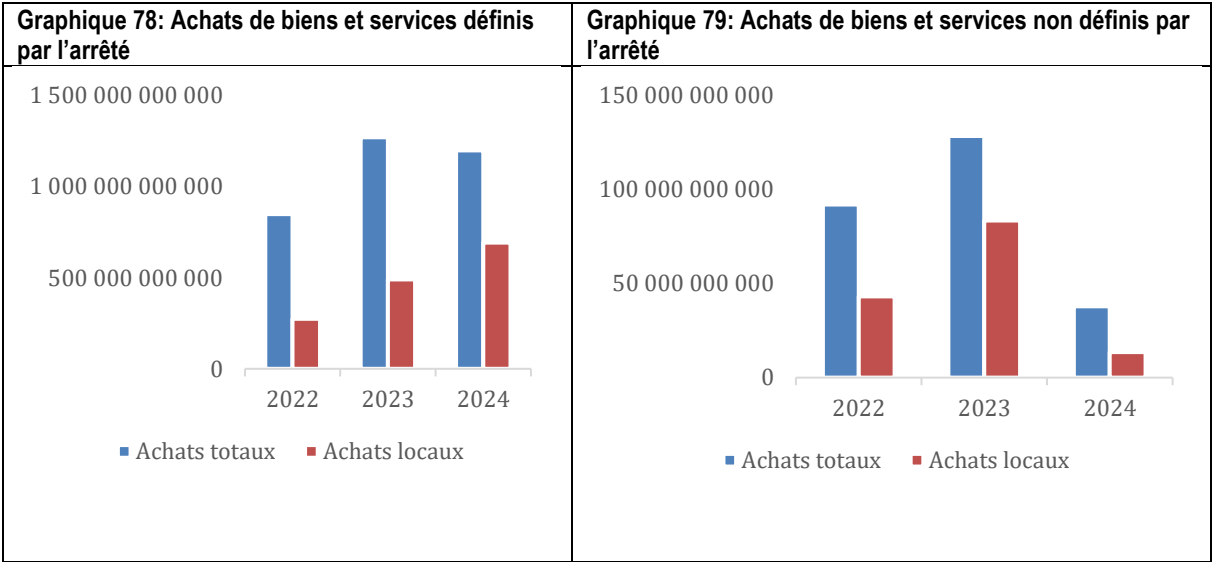
Réf : arrêté interministériel N°2023-0901/MEMC/MEFP/MDICAPME du 29 décembre 2023, portant établissement de la liste des biens et services fournis aux entreprises minières.

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 21 : Achats de biens et services définis par l'arrêté

	2024	Variation 2024/2023	% achats locaux
Achats totaux	1 199 521 283 427	0,80%	-
Achats locaux	692 385 380 057	53,80%	57,72%

Source : Annuaire statistique, 2024



6.1 Contribution des mines et des carrières au PIB

Point saillant :

- ❖ Baisse continue de la part des industries extractives dans le PIB depuis 2021.

Commentaire :

La valeur ajoutée du sous-secteur extractif est passée de **1 825** milliards de FCFA en 2023 à **1 792** milliards de FCFA en 2024, soit une baisse de **1,8%**.

De 2015 à 2024, le taux d'accroissement moyen annuel de la valeur ajoutée des industries extractives est de **12,9%**. Sur la même période, ladite valeur ajoutée a connu deux phases d'évolution :

- ✓ une tendance haussière de 2015 à 2021 impulsée par une augmentation de la production d'or, qui bénéficiait d'un cours moyen d'once d'or sur le marché international en nette croissance ;
- ✓ une régression de 2021 à 2024 imputable à une baisse de la production des substances de mines exploitées, suite à l'arrêt de production de certaines industries extractives et une non production du zinc les deux dernières années.

Note méthodologique :

Taux d'accroissement : = (valeur finale – valeur initiale) /valeur initiale. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

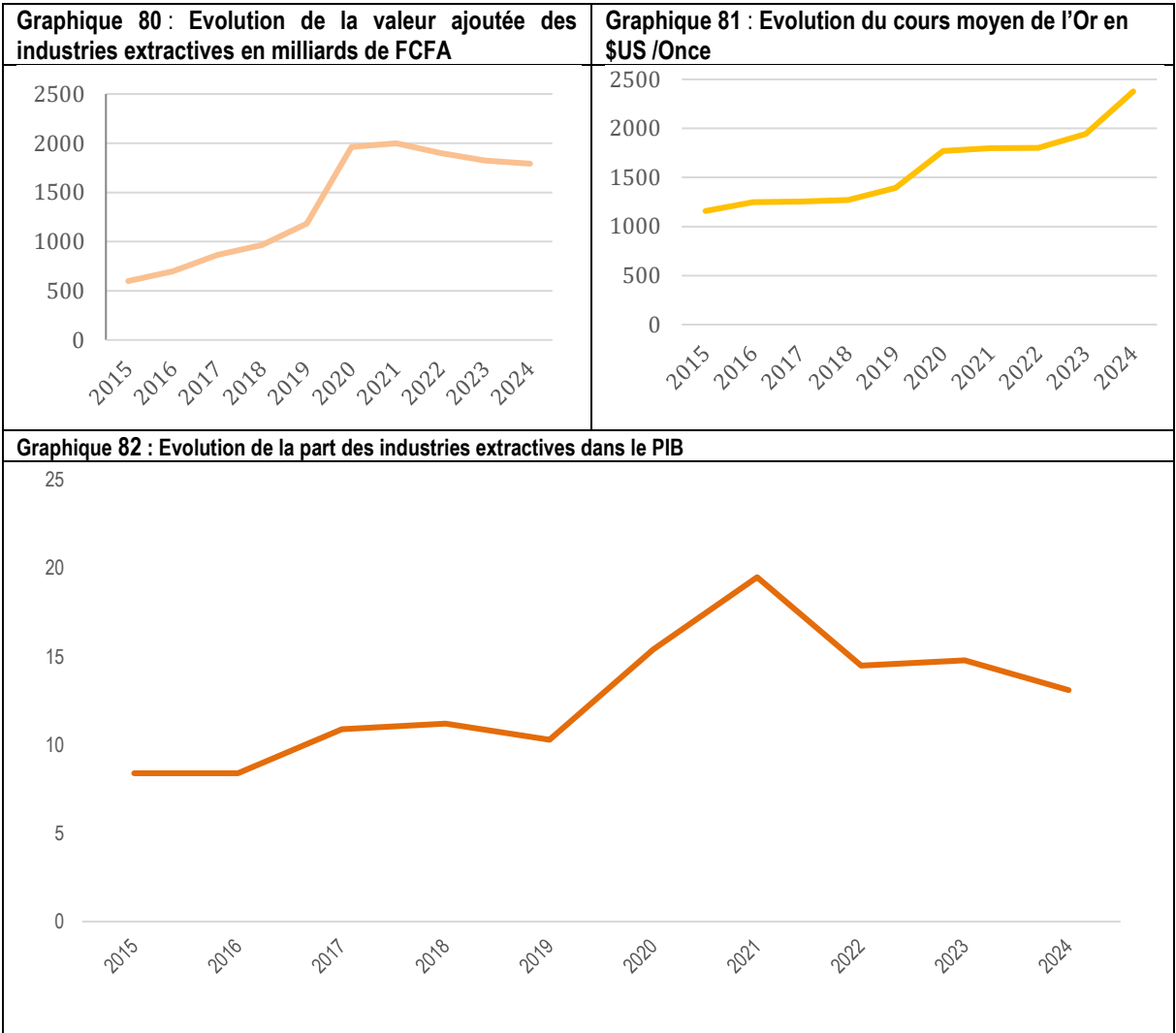
Taux d'exécution= montant exécuté / montant prévu

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 22 : Valeur ajoutée des mines et des carrières

	Montant en 2024 en milliards de FCFA	TAMA (%) 2024/2015	Variation (%) 2024/2023
VA industries extractives	1792	12,9%	-1,8%
PIB	13 689,9	7,7%	11,0%

Source : Annuaire statistique, 2024



6.2 Contribution des mines et des carrières au commerce extérieur

Points saillants :

- ❖ Prédominance du secteur extractif dans les exportations totales du pays ;
- ❖ **99,9%** des exportations du secteur extractif pour l'or.

Commentaire :

Les exportations totales nationales sont de **3 421,3 milliards** de FCFA en 2024, soit une croissance de **26,2%** par rapport à 2023. Sur les dix (10) dernières années, le taux d'accroissement moyen annuel est de **11,2%**.

En dépit de la baisse de la production extractive, la part contributive des industries extractives aux exportations totales du pays est en hausse de **2,5** points de pourcentage par rapport à 2023 et a atteint **82,4%** en 2024. Cela s'explique par une hausse du cours de l'or.

Les exportations de l'or représentent **82,3%** de l'ensemble des exportations du pays en 2024. Elles constituent **99,9%** des exportations des produits du secteur extractif.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

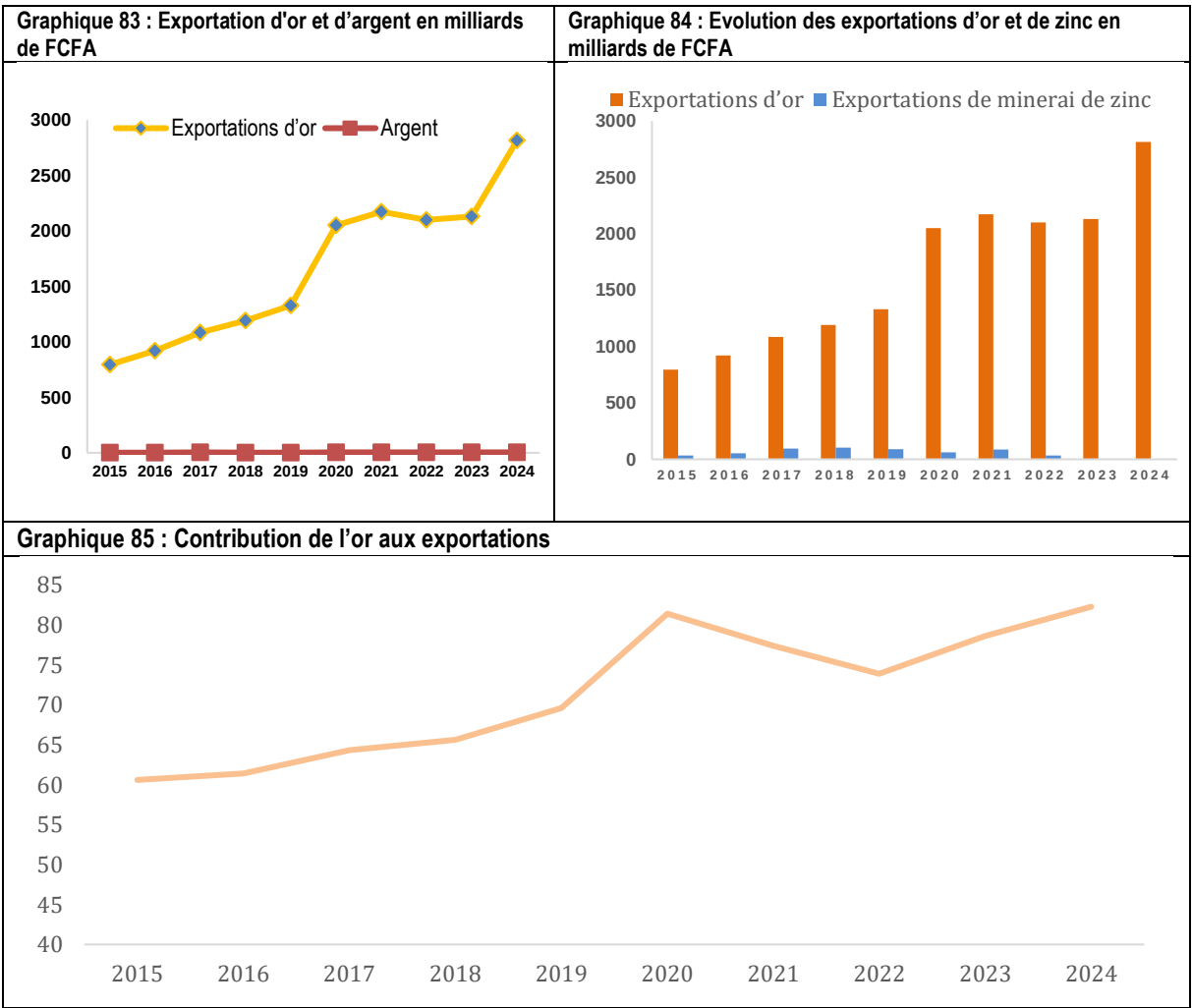
Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 23 : Valeurs des exportations des industries extractives

	Montant en milliards de FCFA en 2024	Pourcentage en 2024	TAMA (%) 2024/2015	Variation (%) 2024/2023
Exportation de l'or	2 815	82,3	15,1	32,1
Argent	3,5	0,1	16,3	6,1
Exportation totale du secteur extractif	2818,5	82,4	16,5	32,1
Total des exportations du pays	3421,3	-	11,2	26,2

Source : Annuaire statistique, 2024



6.3 Contribution des mines et des carrières au budget de l'Etat

Points saillants :

- ❖ Hausse de **28,5%** des recettes douanières ;
- ❖ Hausse de **14,7%** des recettes de services ;
- ❖ Baisse de **10,6%** des recettes fiscales.

Commentaire :

La contribution du secteur extractif au budget de l'Etat et des collectivités territoriales est en hausse de **5,2%**, passant de **539,4** milliards de FCFA en 2023 à **567,2** milliards de FCFA en 2024. Le taux d'accroissement moyen annuel est de **14,4%** sur la période 2015-2024.

En 2024, les recettes de services s'élèvent à **206,5** milliards de FCFA, en hausse de **14,7%** par rapport à 2023. Le taux d'accroissement moyen annuel de **20,1%** indique une progression soutenue sur la période 2015-2024. Les recettes de services représentent 36,4 % de la contribution du secteur extractif au budget de l'Etat et des collectivités territoriales en 2024.

La proportion des recettes fiscales est la plus élevée dans la contribution du secteur extractif au budget de l'Etat et des collectivités territoriales en 2024 avec **231,2 milliards de FCFA** soit **40,8%**. Sur la période 2015-2024, le taux d'accroissement moyen annuel de ces recettes fiscales est de **15,7%**, malgré une baisse de **10,6%** entre 2023 et 2024.

Quant aux recettes douanières d'un montant de **129,5** milliards de FCFA en 2024, elles affichent une hausse de **28,5 %** par rapport à 2023. Le taux d'accroissement moyen annuel est de **7,7 %** sur la période 2015-2024. Ces recettes représentent 22,8% de la contribution du secteur extractif au budget de l'Etat et des collectivités territoriales en 2024.

Note méthodologique :

TAMA = $((\text{valeur finale} / \text{valeur initiale})^{1/(n-1)} - 1)$; avec n le nombre d'année

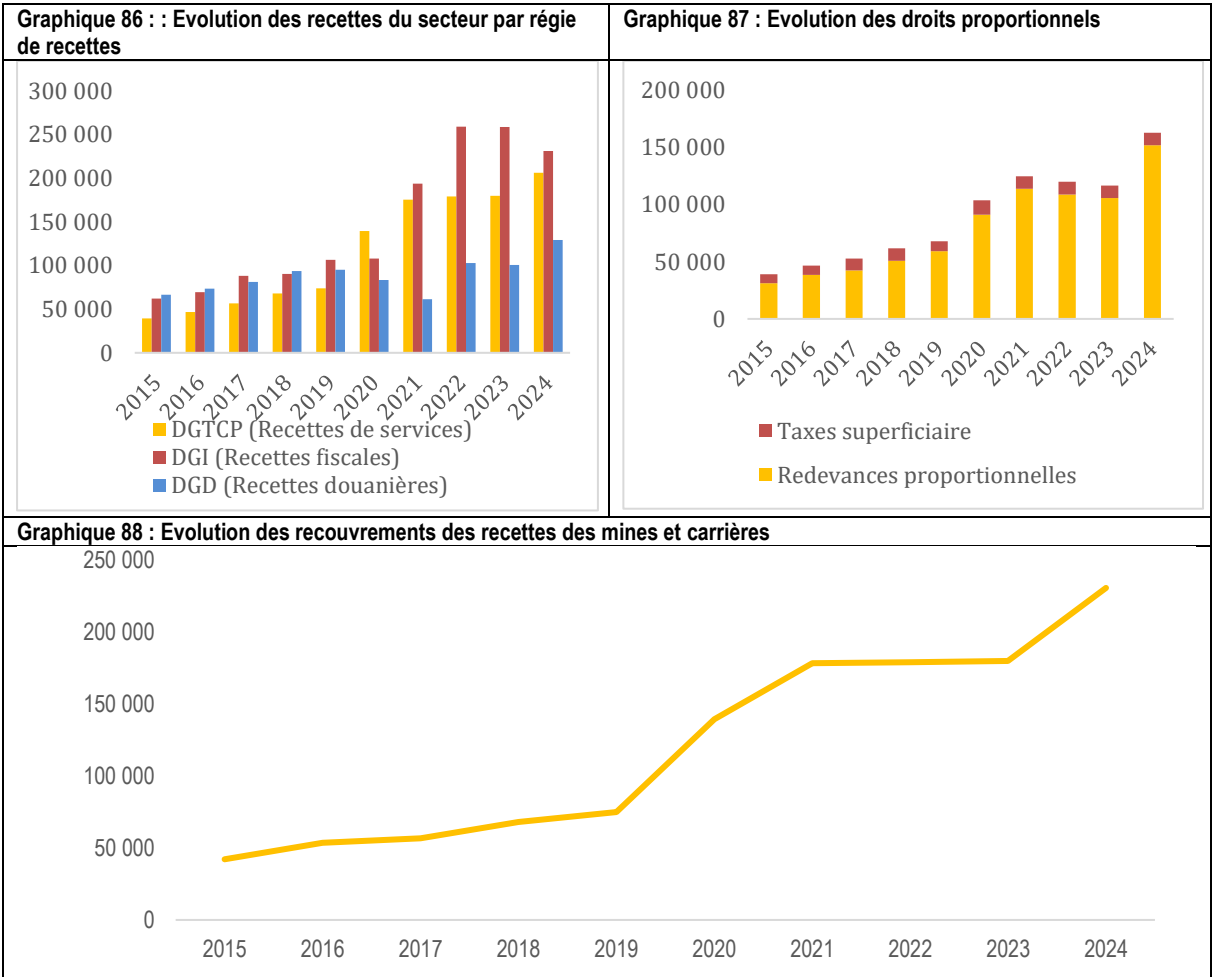
Taux d'accroissement : = $(\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}) / \text{valeur initiale}$. Le résultat est un nombre exprimé en pourcentage

Source : DGESS/MEMC, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2024.

Tableau 24 : Contribution du secteur des mines et carrières aux recettes du budget de l'Etat

Types de recettes	Montant en million en 2024	TAMA (%) 2024/2015	Variation (%)2024/2023
Recettes de services	206 445	20,1%	14,71%
Recettes fiscales	231 313	15,7%	-10,57%
Recettes douanières	129 468	7,7%	28,51%
Total des recettes minières	567 226	14,4%	5,16%

Source : Annuaire statistique, 2024



Synthèse méthodologique

L'élaboration du Tableau de bord 2024 s'inscrit dans une dynamique de renforcement du système national d'information sectorielle, en appui aux orientations stratégiques du Plan d'Actions pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD 2023–2025). Ce document, complémentaire à l'annuaire statistique, permet un suivi périodique des indicateurs clés à travers une approche analytique et visuelle facilitant la lecture, la comparaison et la prise de décision. Il constitue un instrument de pilotage stratégique, de redevabilité et d'orientation des politiques publiques dans les domaines énergétique et minier.

Les données mobilisées pour sa conception proviennent des structures centrales et rattachées du MEMC, ainsi que des entités partenaires d'autres départements ministériels. Ces données sont collectées par des procédures administratives, validées techniquement par les directions, puis consolidées par la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) conformément aux normes statistiques en vigueur.

La sélection des indicateurs repose sur des critères méthodologiques rigoureux : pertinence stratégique, stabilité documentaire, robustesse analytique et capacité explicative. Les variables retenues couvrent un spectre opérationnel, économique, institutionnel et social incluant la production industrielle, les dotations budgétaires, le taux d'électrification, les abonnements, les retombées économiques et les dynamiques territoriales.

Les données sont traitées par des méthodes statistiques, parmi lesquelles figurent le calcul du taux d'accroissement moyen annuel (TAMA), les variations relatives et absolues, les répartitions géospatiales et sectorielles. Ce traitement est assorti de contrôles croisés avec les référentiels nationaux, assurant la cohérence, la traçabilité et la fiabilité des séries. Toute anomalie ou valeur atypique fait l'objet d'un examen technique approfondi.

La structuration du document répond à une logique thématique et hiérarchique, facilitée par l'usage de tableaux synthétiques, de graphiques évolutifs et de commentaires analytiques. Cette architecture vise à rendre les données compréhensibles, exploitables et directement mobilisables par les décideurs publics, les partenaires techniques et les usagers institutionnels.

La coordination de l'élaboration est assurée par la DGESS dans un cadre collaboratif associant des compétences pluridisciplinaires. Des réunions techniques de cadrage, des répartitions par domaine d'expertise et des relectures croisées ont permis d'aboutir à un produit statistique structuré, rigoureux et conforme aux attentes du Ministère.

En conclusion, le Tableau de bord 2024 matérialise un engagement du MEMC en faveur de la transparence, de la redevabilité et de la performance sectorielle. Sa méthodologie d'élaboration incarne une volonté de rigueur, d'ouverture et d'alignement aux standards nationaux et internationaux en matière de gestion de l'information publique.

GLOSSAIRE

Activité minière : Ensemble des opérations de reconnaissance, d'exploration, de prospection, de recherche ou d'exploitation de substances minérales.

Autorisation : Acte délivré par l'Administration des mines pour la prospection, l'exploitation, le transport, le traitement de substances de mines ou de carrières.

Date de première production commerciale : Date à laquelle la mine atteint une période continue de production de 60 à 70 jours de sa capacité de production telle qu'établie dans l'étude de faisabilité ou la première expédition de substances minérales à des fins commerciales. Cette date doit être notifiée aux ministères chargés des mines et des finances.

Exploitation artisanale de substances de carrières : Ensemble des opérations qui consistent à extraire et concentrer des substances minérales classées en substances de carrières et à en récupérer les produits marchands pour en disposer en utilisant des méthodes et procédés manuels. Elle n'utilise pas d'équipements ni d'énergie mécanique et n'est pas fondée sur la mise en évidence préalable d'un gîte ou d'un gisement.

Exploitation artisanale de substances de mine : Ensemble des opérations qui consistent à extraire et concentrer des substances minérales comme l'or, le diamant et les autres gemmes, provenant des gîtes primaires et secondaires affleurant ou sub-affleurant et à en récupérer les produits marchands en utilisant des méthodes et procédés manuels et traditionnels. Elle n'utilise pas d'équipements, ni d'énergie mécaniques et n'est pas fondée sur la mise en évidence d'un gîte ou d'un gisement.

Exploitation : Ensemble des opérations qui consistent à mettre en valeur ou à extraire des substances minérales d'un gisement pour en disposer à des fins utilitaires et comprenant, à la fois, les travaux préparatoires, l'exploitation proprement dite, l'installation et l'utilisation de facilités de traitement, d'enrichissement et de transformation de ces substances.

Exploitation semi-mécanisée : Ensemble des opérations qui consistent à extraire et concentrer des substances minérales et à en récupérer les produits marchands pour en disposer en utilisant quelques moyens mécaniques dans la chaîne des opérations.

Exploitation minière à petite échelle : Exploitation de petite taille qui regroupe la petite mine, l'exploitation semi-mécanisée, l'exploitation minière des haldes et terrils de mines et de carrières et l'exploitation artisanale.

Gisement : Gîte de substances minérales exploitables dans les conditions économiques du moment.

Groupe de substances minérales : Association naturelle de substances minérales dans un gîte ou gisement donné.

Mine industrielle : Complexe industriel ou semi industriel regroupant les activités d'administration et d'exploitation minière comprenant entre autres :

- a) toute ouverture ou excavation faite dans le but d'extraire, de découvrir ou d'obtenir une substance minérale ;
- b) tous travaux, machines, équipements, usine, cité minière, infrastructures industrielles, administratives et socio-culturelles sous ou sur la surface de terrains faisant partie du périmètre d'une exploitation minière.

Minerai : Produits provenant directement d'un gisement et contenant une substance minérale en pourcentage suffisant pour justifier une exploitation.

Mix énergétique : Le mix énergétique constitue le bouquet énergétique d'un territoire géographique donné. Il désigne la répartition ou la part des « énergies primaires ² » dans la consommation énergétique d'un pays. Il est généralement exprimé en pourcentage pour donner la proportion de chaque type d'énergie selon la source de production.

² Ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés tels que le pétrole brut, les schistes bitumineux, le gaz naturel, les combustibles minéraux solides, la biomasse, l'énergie solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie éolienne, la géothermie, l'énergie nucléaire.

Famille d'emplois « géologie et mines » est l'ensemble des emplois concourant à la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de géologie, des mines et des carrières. Il s'agit des ingénieurs de conception, ingénieurs des travaux et techniciens supérieurs en géologie et mines et des ingénieurs des travaux de la géologie et des mines.

Famille d'emplois « énergie » est l'ensemble des emplois concourant à la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière d'énergie en l'occurrence les ingénieurs de conception, ingénieurs d'application et techniciens supérieurs en énergie et des ingénieurs d'application de l'énergie.

Prospection : Ensemble des investigations systématiques et itinérantes de surface par des méthodes géologiques, géophysiques ou autres en vue de déceler des indices ou des concentrations de substances minérales utiles.

Ressources minérales : Concentration de substances minérales identifiées in situ par des données géo-scientifiques.

Réserves : Parties des ressources minérales mesurées et indiquées pouvant être exploitées économiquement sous les conditions du marché au moment de l'estimation. Les réserves sont classées en prouvées et en probables.

Recherche : Ensemble des travaux exécutés en surface, en profondeur ou aéroportés pour établir la continuité et l'importance ainsi que l'étude des conditions d'exploitation et d'utilisation commerciale et industrielle des gîtes découverts afin de conclure à l'existence ou non d'un gisement.

Royalties : Commission monétaire reversée en fonction d'un pourcentage de chiffre d'affaires.

Société d'exploitation : Société de droit burkinabè créée en vue de l'exploitation d'un gisement.

Substances minérales : Ensemble des substances naturelles amorphes ou cristallines, solides, liquides ou gazeuses ainsi que les substances organiques fossilisées et les gîtes géothermiques.

Teneur : Proportion de substance utile contenu dans un minerai

Titre minier : Acte réglementaire donnant la prérogative d'effectuer la recherche ou l'exploitation des substances minérales classées en substances de mines conformément aux dispositions du présent Code. Sont des titres miniers le permis de recherche, le permis d'exploitation de grande ou de petite mine et le permis d'exploitation semi-mécanisée de substances de mines.

Traitement : Activité de concentration et d'enrichissement du minerai extrait aboutissant à un produit commercialisable.

Renouvellement des titres miniers et autorisations : demande de prolongation de la validité d'un titre ou d'une autorisation consistant en la soumission d'un dossier permettant la vérification par l'administration des mines de l'état d'exécution des travaux durant la période précédente de validité ainsi que les conditions de dépenses minimales afin de juger de la pertinence d'accorder une nouvelle période de validité.

Transfert : la mutation d'un titre minier ou d'une autorisation par cession, scission, fusion ou transmission par voie d'héritage ou rachat d'actions majoritaires directement ou indirectement.

Energie thermique : Energie produite par les centrales thermiques

Energie hydroélectrique : Energie produite par les centrales hydroélectriques

Photovoltaïque: La cellule photovoltaïque est le composant électronique de base, utilisant l'effet photoélectrique. Plusieurs cellules reliées entre elles forment un module solaire photovoltaïque ; plusieurs modules regroupés forment une installation solaire produisant une électricité qui peut être utilisée sur place, ou alimenter un réseau de distribution

La puissance installée : indique la puissance maximale des générateurs d'une centrale ou de panneaux solaires photovoltaïque

Puissance souscrite : la puissance contractée en KW par le client

Réseau Basse Tension : les lignes basses tensions sont les plus petites lignes du réseau électrique qui servent à alimenter les petits consommateurs (ménages, les artisans et les petites industries) en électricité

Réseau Haute Tension : les lignes hautes tensions sont les plus grosses lignes du réseau électrique qui alimentent les gros clients (hôtels, centre de santé, etc..) en électricité et servent de réseau de transport d'une ville à une autre ou à l'intérieur d'une ville

Réseau mixte : Ce sont les lignes qui combinent basse tension et haute tension

Taux d'électrification national : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique et le nombre total de ménages du pays multiplié par 100

Taux d'électrification national urbain : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique en milieu urbain et le nombre total de ménages urbains du pays multiplié par 100

Taux d'électrification national rural : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique en milieu rural et le nombre total de ménages ruraux du pays multiplié par 100

Taux de couverture électrique national : Rapport entre la population résidente des localités électrifiées et la population totale du pays multipliées par 100

Taux de desserte : Rapport entre la population ayant effectivement accès au service électrique et la population totale des localités électrifiées multipliée par 100

Taux de recouvrement : Pourcentage des créances récupérées.

Teneur : Proportion de substance utile contenu dans un minerai

Titre minier : Acte réglementaire donnant la prérogative d'effectuer la recherche ou l'exploitation des substances minérales classées en substances de mines conformément aux dispositions du présent Code. Sont des titres miniers le permis de recherche, le permis d'exploitation de grande ou de petite mine et le permis d'exploitation semi-mécanisée de substances de mines.

Traitement : Activité de concentration et d'enrichissement du minerai extrait aboutissant à un produit commercialisable.

Transfert : la mutation d'un titre minier ou d'une autorisation par cession, scission, fusion ou transmission par voie d'héritage ou rachat d'actions majoritaires directement ou indirectement.

EQUIPE DE L'ELABORATION DU TABLEAU DE BORD 2024

Supervision

Banséli YONLI, Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles ; email : byonli@yahoo.fr

Compilation et traitement des données

- Iliassa ZOUGMORE, Directeur des statistiques sectorielles et de l'évaluation, email : zougilias@gmail.com
- Aly Azize COULIBALY, Agent au service de la production statistique, email : alyazizecoulibaly@gmail.com
- Moumouni COULIBALY, Chef de service des enquêtes et de l'évaluation, email : mounicoul11@gmail.com

Membres

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	E-mail
1	ADOUABOU W. Aimé	BNAF	adouabou_aime@gmail.com
2	BAMOGO Salam	DRH	salbam8@gmail.com
3	BAYILI Hyppolite Toudié	DGESS	toudie.bayili@gmail.com
4	BONKOUNGOU Abdoul - Fatass	SONABEL	abdoulatass.bonkougou@sonabel.bf
5	BOULOU W. Paul Landry	DGC	landryboulou@gmail.com
6	DABIRE W. Gildas Alain	INSD	dabire.gildas@yahoo.fr
7	HIEN Vouombar	DGESS	hiencyprien@gmail.com
8	KABORE W. Franck	DGE	franck.kabore@ymail.com
9	KONATE Noufou	DGTCP/DSOFE	konamine_99@gmail.com
10	LINGANI Abzeta	DGCM	linganiabzetou@gmail.com
11	LINGANI/ KI Sima Germaine	ST/CLPI	kisimagermaine@gmail.com
12	MANO Yempabou Landry Clotaire	ABER	yempabou.mano@aber.bf
13	NEBIE Bouma Alfred	DGMG	nebiebalfred@gmail.com
14	NIKIEMA Boureima	DGF/MEMC	boureimanik1010@gmail.com
15	OUEDRAOGO Hamado	DGESS	hamadoouedraogo1993@gmail.com
16	ROMBA Abdou Gafard	DGESS	Romba.abdoug@gmail.com
17	SAKANDE Inoussa	DGD	sakinous@yahoo.fr
18	SALAMBERE/ ZERBO N. Yasmina	ANEREE	zebnaf@yahoo.fr
19	SAWADOGO Sayouba	SONASP	sayouba.sawadogo@sonasb.bf

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	E-mail
20	TABSOBA Cyrille Gilbert	BUMIGEB	Cytapsoba@bumigeb.bf
21	TAMBOURA S. Idrissa	TM	sadriss79@yahoo.com
22	TRAORE / OUEDRAOGO Binta	DGESS	ouedasbinta@yahoo.fr
23	WOBGO Boukary	SP/CTNM-FMD	wboukary2100@gmail.com
24	YERBANGA Hiliaza	DGI	yhiliaza@gmail.com
25	ZONGO K. Bruno	SP-ITIE	zbruno24@gmail.com

© Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

Avenue KADIOGO 01 BP 644 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél. : (226) 25 40 78 46 Fax : (226) 25 40 78 70

Courriel : dgessmemc@gmail.com

Site web : www.energie-mines.gov.bf